



RAPPORT ANNUEL 2023

**DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE
DES PÔLES ANTI-CORRUPTION**

PÔLE ANTI-CORRUPTION ANTANANARIVO
PÔLE ANTI-CORRUPTION MAHAJANGA

3 LE MOT DE LA COORDONNATRICE NATIONALE

5 PARTIE I : ORGANISATION ET COORDINATION DES PLANS D'ACTIONS DE LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE

22 PARTIE III : LES RÉSULTATS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS ET RÉALISATIONS DES PAC

61 PARTIE V : LES OBSTACLES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET LES PERSPECTIVES

4 INTRODUCTION

18 PARTIE II GESTION BUDGÉTAIRE ET SOUTIEN LOGISTIQUE DES PAC

57 PARTIE IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE SELON LE PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) DES PACS

64 CONCLUSION

LE MOT DE LA COORDONNATRICE NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION ●●●



RABARIJOHN RIVONANDRIANINA
Coordonnatrice Nationale des Pôles Anti-Corruption

Chers collègues et partenaires,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse aujourd'hui pour présenter le rapport annuel de la Direction de Coordination Nationale des Pôles Anti-Corruption et des Pôles Anti-Corruption d'Antananarivo et de Mahajanga durant l'année 2023. Ce document reflète l'engagement indéfectible de notre équipe envers la transparence, la justice et la lutte contre la corruption.

Au cours de la dernière année, les Pôles Anti-Corruption a accompli des progrès significatifs sur l'évacuation des dossiers. Le rapport que vous avez entre les mains met en lumière les réalisations, les défis surmontés et les leçons apprises au cours de cette période.

Il est crucial de souligner que la lutte contre la corruption est un effort collectif, et nous sommes reconnaissants envers nos collaborateurs, le Ministère de la Justice, les institutions partenaires et les partenaires techniques et financiers qui ont contribué à la réussite de nos initiatives.

Ensemble, nous continuons à combattre la corruption pour un avenir où la transparence prévaut sur l'opacité, où la justice triomphe de l'injustice, et où la lutte contre la corruption demeure au cœur de nos priorités.

Merci pour votre engagement et votre dévouement continu envers notre mission commune.

INTRODUCTION

4

Depuis sa mise en place en 2018 jusqu'à ce jour, les Pôles anti-corruption n'ont jamais cessé d'apporter leurs contributions dans la lutte contre la corruption malgré les diverses difficultés rencontrées.

L'année 2023 a été marquée par la prise de fonction des Chefs de Cours et des Chef de Juridictions ainsi que d'autres Magistrats auprès du PAC Antananarivo et l'entrée en fonction du Procureur de la République du PAC 1^{er} Degré Mahajanga.

Nous avons toujours concentré nos énergies sur l'amélioration de l'accès des justiciables à la Justice, des audiences et enquêtes foraines ont été organisées tant au niveau du PAC Mahajanga qu'Antananarivo.

Le présent document vous permettra d'avoir une vue globale sur : nos efforts, nos réalisations, nos obstacles à l'atteinte des objectifs de l'année passée ainsi que nos perspectives d'avenir.

PARTIE I :

ORGANISATION ET COORDINATION DES PLANS D'ACTIONS

I.1. LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE (DCN)

I.1.1. RAPPEL DES RÔLES ET MISSIONS DE LA DCN

Madagascar a signé la Convention des Nations Unies contre la corruption en décembre 2003 et l'a ratifiée en septembre 2004. En conséquence, des stratégies nationales de lutte contre la corruption (SNLCC) ont été adoptées. Le PAC en son organisation, a été initiée par la dernière SNLCC 2015 -2025.

Selon les dispositions de la loi n°2016-021 du 22Août 2016 relative aux Pôles Anti-corruption, la Direction de Coordination Nationale (DCN) des Pôles Anti-corruption (PAC) est chargée de :

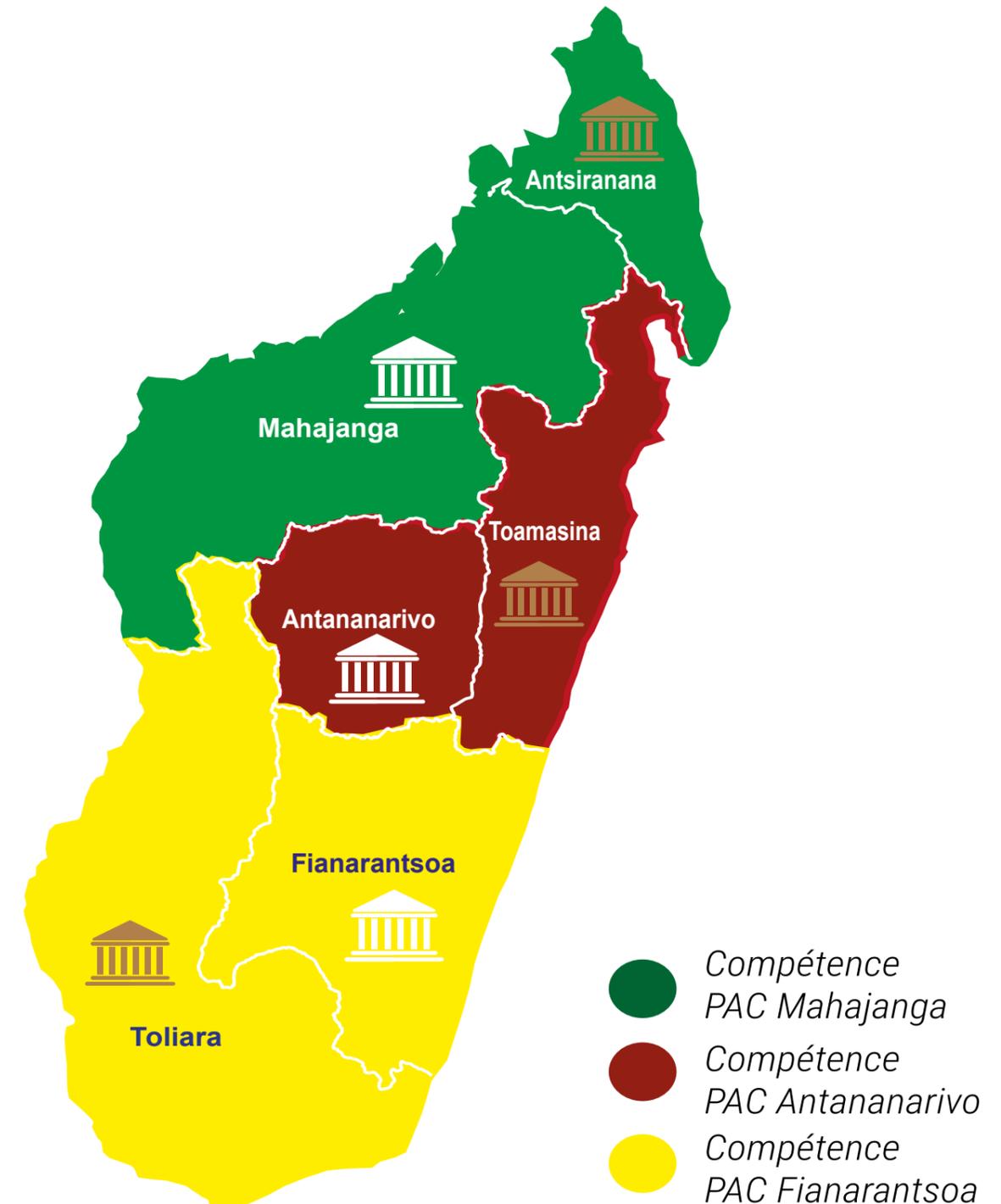
- ▶ Mettre en place et assurer la coordination des six PAC initialement prévus pour tout le territoire national;
- ▶ Elaborer et exécuter le budget des PAC;
- ▶ Assurer le soutien logistique pour le bon fonctionnement des PAC, du comité de Recrutement et du Comité de Suivi et d'Evaluation des PAC;
- ▶ Centraliser les résultats quantitatifs et qualitatifs et procéder à l'évaluation de la performance des PAC.
- ▶ Assurer le suivi statistique périodique de l'activité des PAC;

I.1.2. LES COMPÉTENCES TERRITORIAUX

La Loi 2021-015 du 05 août 2021 a introduit des changements en modifiant, complétant et abrogeant certaines dispositions de la Loi 2016-021 du 22 août 2016 sur les Pôles Anti-corruption. Selon cette nouvelle loi, jusqu'à l'opérationnalité des six PACs, les PACs fonctionnent comme suit :

- ▶ La compétence du PAC Antananarivo s'étendra sur les ressorts des Cours d'Appel des juridictions de droit commun d'Antananarivo et de Toamasina
- ▶ La compétence du PAC Mahajanga s'étendra sur les ressorts des Cours d'Appel des juridictions de droit commun de Mahajanga et d'Antsiranana
- ▶ La compétence du PAC Fianarantsoa s'étendra sur les ressorts des Cours d'Appel des juridictions de droit commun de Fianarantsoa et de Toliara

Figure N°1 : Compétences des PACs



Source : DSISE/Service Informatique/Mars 2024

Le PAC d'Antananarivo est opérationnel en 2018 et celui de Mahajanga en 2020, l'opérationnalisation du PAC Fianarantsoa est prévue pour cette année 2024.

Photos illustrant le déroulement de la réhabilitation du PAC Fianarantsoa



I.2. LES RESSOURCES HUMAINES

I.2.1. LE PERSONNEL DE LA DCN

Au début de l'année 2023, l'effectif de la Direction de Coordination Nationale des PAC a été de 57. Après le départ d'un Directeur appelé à d'autre fonction, un agent mis à la retraite et deux gendarmes en fin de détachement. Les effectifs de la DCN sont de 53 à la fin de l'année 2023.

Tableau N°1 : Situation du personnel de la DCN au 31/12/2023

DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES PAC	EFFECTIF AU 01/01/2023	ENTREE	SORTIE	EFFECTIF AU 31/12/2023
SIEGE	40		4	36
AGENTS ADMINISTRATIFS ET APPUIS AU PAC MAHAJANGA	13	0	0	13
AGENTS ADMINISTRATIF ET APPUI AU PAC FIANARANTSOA	1	0	0	4
TOTAL	54	0	4	53

Source : DAF/Service Administratif et Personnel/Mars2024

I.2.2. LE PERSONNEL JUDICIAIRE DES PACS

► Au niveau du PAC Antananarivo

L'année 2023 a été marquée par : l'installation de quatre Chefs de Cour et de Juridiction du PAC d'Antananarivo, ainsi que de cinq autres magistrats, dont le Doyen des Juges d'Instruction, trois Juges d'Instruction et un Substitut Général.

► Au niveau du PAC Mahajanga

La juridiction a été renforcée par l'installation du nouveau Procureur de la République.

Le tableau ci-après présente les effectifs de personnel judiciaire au niveau des PAC Antananarivo et Mahajanga.

Tableau N°2 : Situation du personnel judiciaire au niveau des PACs Antananarivo et Mahajanga au 31/12/2023

ENTITE	EFFECTIF AU 01/01/2023	ENTREE	SORTIE	EFFECTIF AU 31/12/2023
POLE ANTI-CORRUPTION ANTANANARIVO				
MAGISTRATS	19	9	7	21
GREFFIERS	22	3	1	24
SOUS TOTAL1	41	12	8	45
POLE ANTI-CORRUPTION MAHAJANGA				
MAGISTRATS	15	1	2	14
GREFFIERS	20	0	0	20
SOUS TOTAL 2	35	1	2	34
TOTAL	76	13	10	79

Source : DAF/Service Administratif et Personnel/Mars2024

I.3. LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

I.3.1. ECHANGES AVEC DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

MADAGASCAR

Rencontre avec la délégation de ESAAMLG (Eastern and Southern Africa Anti-Money Laundering Group)



USA

Participation à la 10ème session de la Conférence des États parties à la Convention nationale des Nations Unies contre la corruption (COSP-10) à Atlanta

I.3.2. CELEBRATION DE LA JOURNEE AFRICAINE POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

ANTANANARIVO

Participation à la conférence débat de l'Université d'Antananarivo suivant le thème : «La Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la Lutte Contre la Corruption»



I.3.3. COLLABORATION ENTRE LES SYSTEMES ANTI-CORRUPTION

ANTANANARIVO

Signature de l'Accord de partenariat entre Le PAC et l'ARAI





ANTANANARIVO

Réunion de travail pour la mise en œuvre de la stratégie quinquennale de recouvrement des Avoirs Illicite

ANTANANARIVO

Participation aux divers ateliers et réunions organisés par SAMIFIN (Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiambola) durant l'élaboration de l'Evaluation Nationale des Risques sur le Blanchiment des capitaux et financement du terrorisme



ANTANANARIVO

Participation aux divers ateliers et réunions organisés par le CSI (Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité) pour l'alimentation du Système d'Information Intégré de la Gouvernance et de l'Anti-Corruption ou SIIGAC

I.3.4. RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF



ANTANANARIVO

Séries d'entretien des magistrats pour les postes vacantes au sein des PAC

I.3.5. CEREMONIES DE PRESTATION DE SERMENT ET INSTALLATIONS DES MAGISTRATS

ANTANANARIVO

Installation des nouveaux magistrats du PAC Premier Degré ANTANANARIVO





ANTANANARIVO

Prestation de serment des nouveaux Chefs de Cour du PAC Second Degré ANTANANARIVO

ANTANANARIVO

Installation des nouveaux Chefs de Cour du PAC Second Degré ANTANANARIVO



MAHAJANGA

Installation du nouveau Procureur de la République près le PAC 1^{er} Degré MAHAJANGA

I.3.6. RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN



TOAMASINA

Renforcement de capacité des Magistrats des PAC ANTANANARIVO et de MAHAJANGA et les Magistrats du TPI et de la Cour d'Appel de Toamasina, sur les Finances Publics et Marchés Publiques à l'Hôtel Splendide Toamasina.

AUTRICHE

Renforcement de capacités aux acteurs du SAC dans la lutte contre la corruption à Madagascar à l'IACA - International Anti-corruption Academy, Laxenburg - Autriche



AMPEFY

Renforcement de capacité des personnels de la DCN et des greffiers des PAC en matière de gestion Budgétaire et comptabilité publique à Ampefy



ANTANANARIVO

Formations préliminaires des nouveaux Magistrats du PAC ANTANANARIVO en collaboration avec les autres membres du SAC (CSI, SAMIFIN et ARAI) à l' Hôtel Le HINTSY

ANTANANARIVO

Renforcement de capacité des magistrats des PAC et des magistrats du TPI et Cour d'Appel d'Antsiranana en Finances Publiques et Marchés Publiques (2ème session) à l'Hôtel de la Poste Antsiranana. Un représentant de la Région Diana a participé activement à la formation.



ANTANANARIVO

Renforcement de capacité des Magistrats des PAC et des magistrats de la Cour Suprême sur la gestions financière et budgétaire des communes à l'Hôtel ASTAURIA



ZAMBIA

Atelier de formation sur le recouvrement et la confiscation des avoirs criminels financé par l'Union Européenne «Anti Money Laundering - Counter Financing of Terrorism in Eastern, Southern, Central Africa and Yemen» (Projet AML/CFT ESCAY) à Lusaka-Zambia

INDE

International training programme on « Monitoring and Evaluation of development Projects/ programmes » à Delhi, India financé par l'ambassade de l'Inde à Madagascar



I.3.7. REUNION DE TRAVAIL



ANTSIRANANA

Réunion de travail et de sensibilisation avec les OPJ à salle d'audience de la Cour d'Appel d'Antsiranana

PARTIE II :

GESTION BUDGÉTAIRE ET SOUTIEN LOGISTIQUE DES PAC

II.1. LA GESTION BUDGÉTAIRE

II.1.1. LES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DE LA DCN/PAC

Pour l'année budgétaire 2023, la Direction de Coordination Nationale dispose d'une allocation budgétaire de 4 276 832 000 ariary conformément à la Loi de Finances Initiale (LFI). Au cours de cette période, aucune modification n'a été apportée à la loi des Finances.

En 2022, des fonds d'investissement de 347 736 000 Ariary spécifiquement dédiés aux travaux de réhabilitation du bâtiment destiné à abriter les futurs bureaux du Pôle Anti-corruption de Fianarantsoa figuraient au budget de la DCN.

Malheureusement, les travaux ont été interrompus, empêchant la réalisation de la réception provisoire. Par conséquent, il a été nécessaire de libérer cette somme, qui malheureusement ne figure plus dans le budget pour l'exercice 2023.

II.1.2. LES RÉALISATIONS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Au niveau de l'exécution budgétaire, le tableau ci-dessous présente les réalisations des Services Opérationnels d'Activité (SOA) en fonction des enveloppes budgétaires allouées au budget de fonctionnement :

Tableau N°3 : les réalisations des Services Opérationnels d'Activité (SOA) en fonction des enveloppes budgétaires allouées

SOA	Crédit ouvert	Montant engagé	Taux d'engagement
00-16-0-900-00000	627 171 000	625 469 080	99,56%
00-16-0-910-00000	472 885 000	471 420 535	99,69%
00-16-0-920-00000	176 776 000	176 657 000	98,70%
TOTAL	1 276 832 000	1 273 546 615	99,74%

Source : DAF/Service Administratif et Financier/Mars2024

II.1.3. LES FRAIS DE JUSTICE PÉNALE ET ASSIMILÉS (FJPA)

Sur un crédit ouvert de 135 000 000 ariary, les 133 938 072 ariary ont été dépensées, représentant un taux d'utilisation de 99.21%.

II.1.4. LES ACTIVITÉS DE LA PRMP

Le plan de passation des marchés de l'année 2024 a prévu quinze (15) marchés dont quatre (4) se rapportant sur l'acquisition de fournitures et onze (11) concernant de marchés de prestations de services.

Si tous les marchés ont quasiment été exécutés, une décision de résiliation a été prise par la PRMP au tort du prestataire.

Concernant les travaux de réhabilitation de l'Immeuble destiné au du PAC Fianarantsoa, ceux-ci n'ont pas encore repris et pour des raisons impératives d'ajournement ont été prises par la PRMP.

A titre de remarque générale, seuls cinq (5) marchés ont pu être exécutés au cours des trois premiers trimestres en raison soit de la non disponibilité des crédits soit de l'organisation de l'engagement des dépenses au niveau du service financier.

Tableau N°4 : Le plan de passation des marchés de l'année 2023

PPM	Marchés prévus		Marchés lancés	Décisions de déclaration de procédure infructueuse	Relance	Marchés exécutés	Décision de résiliation
	Nature	Nombre (15)					
Initial :			15	7	7	16	1
MJ :	Fournitures	4					
	Prestations de service	11					

Source : PRMP/Mars2024

PPM : Plan de passation des marchés

MJ : Plan de passation des marchés mis à jour

II.2. LE SOUTIEN LOGISTIQUE ET ORGANISATIONNEL POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES PÔLES ANTI-CORRUPTION

II.2.1. LES ACQUISITIONS DE LA DCN/PAC SUR RESSOURCES PROPRES INTERNES

La Direction de Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption n'a pas bénéficié aucune ligne de crédit pour une acquisition logistique au cours de l'année 2023 avec des ressources internes propres

II.2.2. LES DOTATIONS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Le PNUD a doté d'un véhicule 4x4 destiné au fonctionnement du futur PAC Fianarantsoa. Cependant, la remise officielle aura lieu au moment de l'ouverture du PAC Fianarantsoa.

II.3. RÉCAPITULATION DU SOUTIEN DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF)

Tableau N°5 : Récapitulation du soutien des PTF

Les Appuis	Partenaire Technique et Financier
Dotation d'un véhicule 4 X 4	
Renforcement de capacité des Magistrats des PAC ANTA-NANARIVO et de MAHAJANGA sur les Finances Publiques et Marchés Publiques	PNUD (Programme des Nations unies pour le développement)
Renforcement de capacité des personnels de la DCN et des greffiers du PAC en matière de gestion Budgétaire et comptabilité.	
Participation de la Coordonnatrice Nationale à la 10ème session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (COSP-10) à Atlanta, USA.	UNODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)
Renforcement de capacité des Magistrats du PAC Antananarivo et de la Cour Suprême sur les gestions financière et budgétaires des communes	
Renforcement de capacités aux acteurs du SAC dans la lutte contre la corruption à Madagascar à l'IACA - International Anti-corruption Academy, Laxenburg - Autriche	Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) financé par la GIZ
Atelier de formation sur le recouvrement et la confiscation des avoirs criminels financé par l'Union Européenne «Anti Money Laundering - Counter Financing of Terrorism in Eastern, Southern, Central Africa and Yemen» (Projet AML/CFT ESCAY)	Union Européenne à travers le Projet «Anti Money Laundering - Counter Financing of Terrorism in Eastern, Southern, Central Africa and Yemen» (AML/CFT ESCAY)
International training programme on « Monitoring and Evaluation of development Projects/programmes » à Delhi, India	Bourses d'études offertes par l'ambassade de l'Inde à travers le programme ITEC (Indian Technical and Economic Cooperation)

PARTIE III :

LES RÉALISATIONS DES PAC

III.1. LES ACTIVITÉS DU PAC 1^{ER} DEGRÉ ANTANANARIVO

III.1.1. ACTIVITÉS DU PARQUET PRÈS LE PAC PREMIER DEGRÉ

Au début de l'année 2023, le Parquet 1^{er} degré d'Antananarivo n'avait aucune instance. Au cours de l'année, 266 nouvelles affaires correctionnelles et 50 nouvelles affaires criminelles ordinaires ont été entrées, portant le total à traiter à 316. Toutes ces affaires reçues ont été traitées au cours de l'année, de sorte qu'aucune instance n'est restée à la fin de l'année.

Tableau N°5 : Etat des affaires entrées au parquet près le PAC 1^{er} degré Antananarivo durant l'année 2023

affaires	Instance au début de l'année		Entrées dans l'année	Total à traiter	sorties	Instance à la fin de l'année	
	I.S en cours	Autres				I.S en cours	Autres
Criminelles ordinaires	0	0	50	50	50	0	0
Correctionnelles	0	0	266	266	266	0	0
TOTAL	0	0	316	316	316	0	0

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau suivant récapitule les affaires entrées depuis sa mise en place. Il y a ici les dossiers de la CPAC/CPEAC transmis au Pôle Anti-Corruption à Antananarivo, ainsi que le nombre total d'affaires entrantes pour chaque année. En moyenne, moyennes entrées pour les 5 années précédentes 243,4/an. En 2023, on a observé une augmentation de 47 % du volume de dossiers entrés par rapport à l'année précédente.

Tableau N°6: Evolution de la saisine du Parquet 1^{er} degré du PAC Antananarivo

PERIODE	DOSSIERS CPAC/ CPEAC TRANSMIS AU PAC ANTANANARIVO	Juin 2018 à décembre 2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
AFFAIRES ENTRANTES	148	98	312	201	243	215	316	1533

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau suivant présente le nombre de personnes mises en examen, voies de poursuite et décision sur la liberté

Tableau N°7 le nombre de personnes mises en examen, voies de poursuite et décision sur la liberté en 2023

PERIODE	NOMBRE TOTAL	LIBERTE PROVISoire		SOUS CONTROLE JUDICIAIRE		MANDAT DE DEPOT	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Personnes impliquées	1346	1110	82.47 %	112	8.32%	124	9.21%

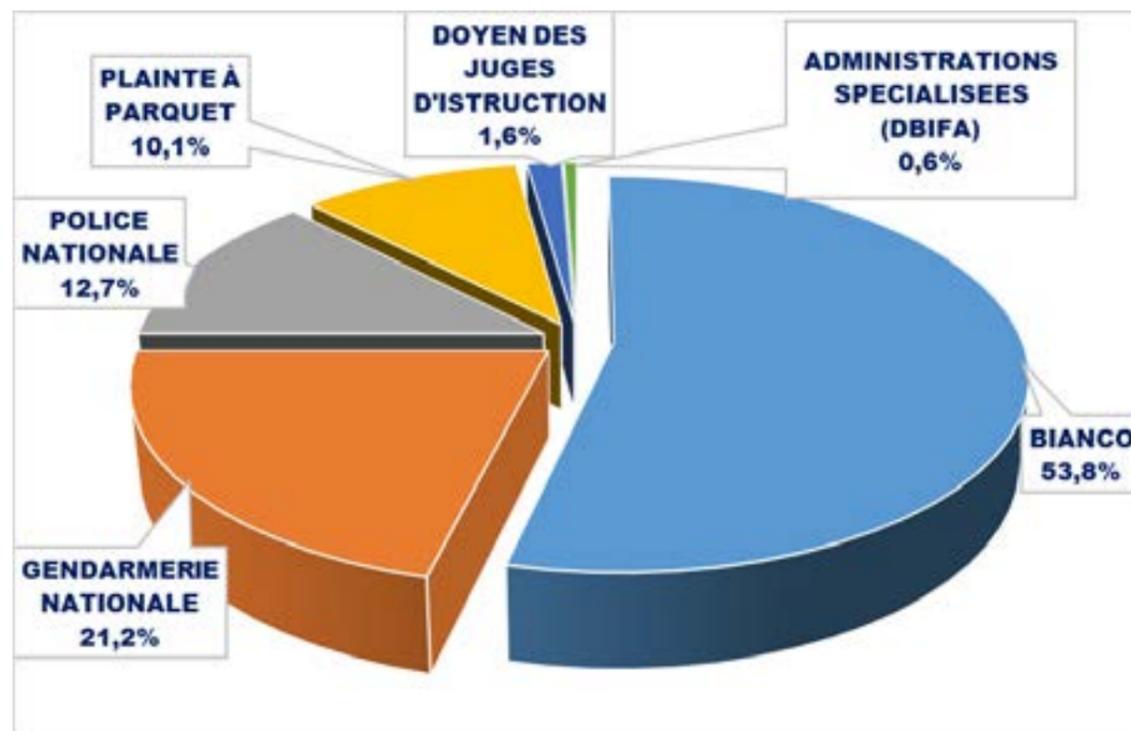
Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.2. SOURCES DES PROCÈS-VERBAUX TRANSMIS AU PARQUET DURANT L'ANNÉE 2023

Au cours de l'année 2023, les 316 dossiers reçus par le parquet près le PAC d'Antananarivo ont été répartis comme suit :

- ▶ BIANCO : 53,8%
- ▶ Gendarmerie Nationale : 21,2%
- ▶ Direction de la Police Nationale : 12,7%
- ▶ Plainte au parquet : 10,1%
- ▶ Doyen des juges d'instruction : 1,6%
- ▶ Administrations spécialisées (Direction de la Brigade d'investigation financière et de l'audit (DBIFA)) : 0,6%

Figure N°2 : les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2023



Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.3. RÉPARTITION DES DOSSIERS SELON LES MODES DE POURSUITE APPLIQUÉES PAR LE PARQUET 1^{ER} DEGRÉ DU PAC ANTANANARIVO AU COURS DE L'ANNÉE 2023

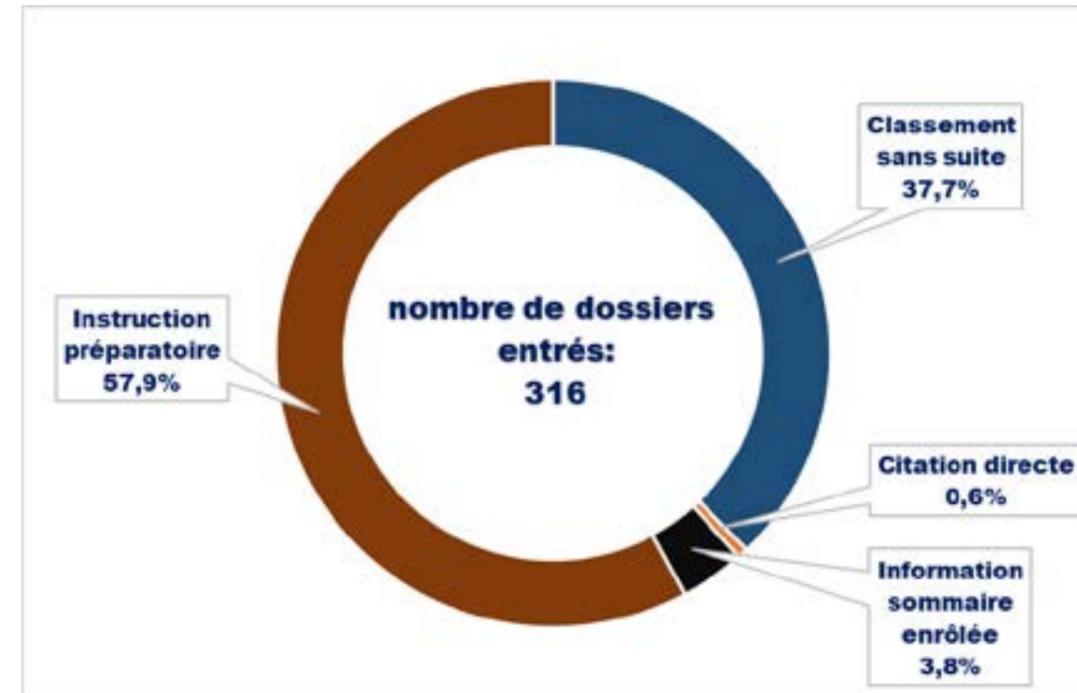
Au cours de l'année 2023, le parquet de premier degré a traité les 316 dossiers comme suit :

- ▶ 57,9% des affaires ont fait l'objet de réquisitoire introductif devant les cabinets d'instruction préparatoire,
- ▶ 3,8% traités en in information sommaire enrôlée,
- ▶ 0,6% selon la procédure de citation directe devant le tribunal correctionnel,
- ▶ 37,7% des affaires ont été classées sans suite.

Les décisions de cas de classement sans suite ont été prises généralement pour cause prescription, faits insuffisamment établis, infractions non constituées, affaires purement civiles, poursuite inopportune, charges insuffisantes et pas d'infraction pénale relevant la compétence du PAC.

Chaque cas de classement sans suite peut avoir des circonstances spécifiques qui lui sont propres.

Figure N°3: répartition des affaires selon les modes de poursuites prises par le Ministère Public durant l'année 2023



Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.4. SITUATION DES DOSSIERS TRANSMIS AUX OPJ ET LES ADMINISTRATIONS SPÉCIALISÉES.

Au cours de l'année 2023, le parquet de premier degré a transmis pour enquête 313 dossiers à toutes les unités de traitement (OPJ) et aux administrations spécialisées (DBIFA et Direction Générale du Trésor). Sur ces dossiers, il n'y a que 29 qui ont été retournés, représentant ainsi 9,27 % du total des dossiers transmis.

Tableau N°8 : Situation des dossiers transmis aux OPJ et des administrations spécialisées au cours de l'année 2023

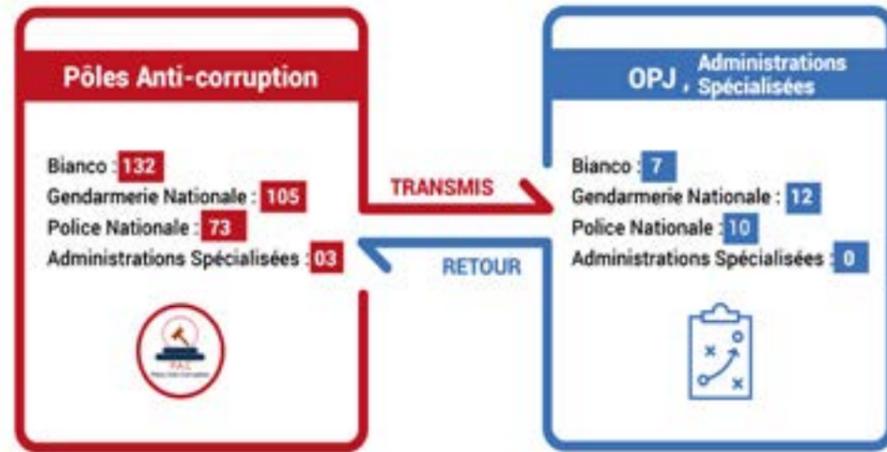
Unité de traitement	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers transmis en retour	Pourcentage de dossiers transmis en retour
BIANCO	132	7	2,24%
Gendarmerie Nationale	105	12	3,83%
Police Nationale	73	10	3,19%
DBIFA	1	0	0,00%
Direction général du Trésor	2	0	0,00%
TOTAL	313	29	9,27%

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Figure N°4 : les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2023

SITUATION DES DOSSIERS TRANSMIS AUX OPJ ET DES ADMINISTRATIONS SPÉCIALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Parquet Antananarivo : 313 dossiers



III.1.5. LES PRINCIPALES INFRACTIONS DÉFÉRÉES AU PARQUET AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Au cours de l'année 2023, les cinq principales infractions poursuivies au niveau du parquet 1^{er} degré près le PAC Antananarivo ont été : l'abus de fonction(27%), la corruption active (14,8%), faux et usage de faux (13,2%), la corruption passive (12,8%) et le détournement de deniers publics (9,7%). Parmi les infractions de la compétence PAC peuvent être en connectivité des infractions de droit commun telles que les associations de malfaiteurs, le vol, le contre façon des objets, licenciement abusif, etc...

La figure ci-dessous présente les infractions relevant de la compétence du PAC traitées au cours de l'année 2023.

Figure N°5: les infractions de la compétence du PAC traitées au cours de l'année 2023



Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.6. RÉPARTITION DES PRÉVENUS SELON LES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

Si l'on se réfère à la Classification Internationale Type des Professions 2008 (CITP 08), 14,1% des personnes prévenues sont classées dans le groupe de « Membres de l'Exécutif et des corps législatifs ». Le groupe des « Agriculteurs et éleveurs » se trouve en deuxième position avec une proportion de 10,7%. Suivi par le groupe de «Directeurs et cadres de services administratifs » en troisième position avec une proportion de 10,5%. Le détail de la répartition des prévenus selon la catégorie socio-professionnelle est présenté par la figure suivante.

Figure N°6: la répartition des prévenus du Parquet du PAC 1^{er} degré PAC Antananarivo selon les catégories socio-professionnelles pour l'année 2023



Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.7. MONTANT APPROXIMATIF DES FLUX FINANCIERS MIS EN JEU EN MATIÈRE DE DDP AU NIVEAU DU PARQUET ANTANANARIVO

En 2023, le montant approximatif des flux financiers mis en jeu en matière de Détournement de Deniers Publics reste élevé à 35,7 milliards d'Ariary. Il est constaté qu'il y ait eu une légère diminution par rapport à l'année précédente.

Le tableau ci-dessous représente les montants en milliards d'Ariary des détournements de deniers publics pour chaque année de 2019 à 2023.

Tableau N°9 : Evolution du montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics de 2019 à 2023.

PERIODE	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Montant en Milliard d'Ariary	32,6	26,7	9,8	41,1	35,7	145,9

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.2. ACTIVITÉS DU SIÈGE DU PAC PREMIER DEGRÉ

III.1.2.1. DÉCISIONS RENDUES AU NIVEAU DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU 1^{ER} DEGRÉ

Le tribunal correctionnel de premier degré a enrôlé 167 dossiers au cours de l'année judiciaire 2023 et a jugé 123 dossiers. Le taux de liquidation est de 73,7 %, ce qui signifie que près de trois quarts des affaires enrôlées ont été traitées par ce tribunal correctionnel de premier degré. 22,8 % des décisions rendues sont devenues définitives. À la fin de l'année 2023, 44 dossiers ont été renvoyés pour l'année prochaine.

Tableau N°10 : Situation de dossiers jugés au niveau du tribunal correctionnel du 1^{er} degré au cours de l'année 2023.

PERIODE	AFFAIRES ENROLEES	AFFAIRES JUGEES	AFFAIRES RENVOYEEES
ANNEE 2023	167	123	44

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Sur la période totale de juin 2018 jusqu'en décembre 2023, 711 décisions ont été rendues par le tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo.

De plus, le volume des dossiers enrôlés a connu une baisse de 10,2% par rapport à l'année précédente. Cependant, le nombre de décisions définitives a connu une hausse de 12% par rapport à l'année 2022.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de décisions rendues par période annuelle de juin à décembre 2018 jusqu'en 2023.

Tableau N°11: evolution des décisions rendues par le Tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo de juin à décembre 2018 jusqu'en 2023

PERIODE	Jun à décembre 2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
NOMBRE DE DECISIONS RENDUES	14	169	124	125	156	123	711

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.2.2. LES CONDAMNATIONS

En 2023, le nombre de personnes traduites devant le tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo a été 568 dont 538 personnes physiques et 30 personnes morales. 201 individus ont été condamnés et 9 personnes morales. Les restants ont été relaxés. Le taux de condamnation a atteint 36,9% au cours de cette période. Le tableau ci-dessous donne la situation des personnes jugées

Tableau N°12: la situation des personnes jugées du tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo pour l'année 2023

PREVENUS	NOMBRE DE PERSONNES JUGEES	NOMBRE DE PREVENUS RELAXES	NOMBRE DE PREVENUS CONDAMNES
PERSONNES PHYSIQUES	538	337	201
PERSONNES MORALES	30	21	9
TOTAL	568	358	210

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Ce tableau ci-dessous présente les informations sur les personnes jugées, les prévenus relaxés, les prévenus objet de jugement d'incompétence et les prévenus condamnés pour les années 2019 à 2023, ainsi que le taux de condamnation pour chaque année.

Tableau N°13 : Evolution de nombre des personnes jugées, relaxées et condamnées du tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo

PERIODE	NOMBRE PERSONNES JUGÉES	NOMBRE PREVENUS RELAXÉS	JUGEMENT D'INCOMPÉTENCE	NOMBRE PREVENUS CONDAMNÉS	TAUX DE CONDAMNATION
2019	548	321	0	227	41,4%
2020	353	251	0	102	28,9%
2021	575	388	3	184	32,0%
2022	747	539	0	208	27,8%
2023	568	358	0	210	36,9%

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.2.3. PEINES PRONONCÉES PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL 1^{ER} DEGRÉ PAC ANTANANARIVO

En 2023, le tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo a prononcé des peines pour un total de 201 personnes physiques, dont 193 étaient de nationalité malgache et 08 de nationalités étrangères (05 indiennes, 01 française, 01 marocaine et 01 Sri-Lankaise), ainsi que pour 09 personnes morales.

► Personnes physiques :

63 individus ont été condamnés à une peine d'emprisonnement avec amende, 33 à une peine d'emprisonnement sans amende et 105 à une amende. Aucun individu n'a été condamné à une suspension d'activités, qu'elle soit avec ou sans amende. 12 individus ont été frappés de peines complémentaires d'interdiction d'exercer la fonction publique et 04 individus à peine complémentaire de privation de droits civiques et civils.

► Personnes Morales :

Pour les personnes morales, 5 ont été condamnées à une amende, tandis que 4 ont été condamnées à une suspension d'activités avec amende. Parmi les personnes morales condamnées, 03 ont été frappées à de peine complémentaire à ordonner la publication des décisions.

Tableau N°14: la situation des condamnations prononcées par le tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo pour l'année 2023

PEINES	EMPRISONNEMENT AVEC AMENDE	EMPRISONNEMENT SANS AMENDE	AMENDE	SUSPENSION D'ACTIVITES AVEC AMENDE	SUSPENSION D'ACTIVITES SANS AMENDE
PERSONNES PHYSIQUES	63	33	105	0	0
PERSONNES MORALES	0	0	5	4	0
TOTAL	63	33	110	4	0

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des peines principales prononcées par le siège premier degré du PAC Antananarivo

Tableau N°15 : Evolution peines principales prononcées par le tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	EMPRISONNEMENT AVEC AMENDE	EMPRISONNEMENT SANS AMENDE	AMENDE	SUSPENSION D'ACTIVITES AVEC AMENDE	SUSPENSION D'ACTIVITES SANS AMENDE
2019	163	80	22	0	0
2020	65	21	11	5	0
2021	111	54	17	2	0
2022	119	41	39	9	0
2023	63	33	110	4	0

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.2.4. LES DOSSIERS TRAITÉS AU NIVEAU DE LA CHAMBRE DE DÉTENTION PRÉVENTIVE (CDP)

En 2023, le nombre de demandes de mise en liberté provisoire reçues par la Chambre de Détention Préventive (CDP) est de 47. Sur ces demandes, 8 ont été acceptées et 39 ont été refusées. Les demandes reçues ont eu tendance à la baisse de 28,8% par rapport à l'année précédente.

Le tableau suivant représente l'évolution sur les demandes de mise en LP de 2019 à 2023.

Tableau N°16: Evolution des demandes de mise en liberté provisoire de 2019 à 2023

PERIODE	NOMBRE DE DEMANDE LP	LP ACCORDEES	LP REFUSEES
2019	241	19	222
2020	214	28	186
2021	130	18	112
2022	66	9	57
2023	47	8	39

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.2.5. SITUATION DES SAISINES AU NIVEAU DE LA CHAMBRE DE SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS (CSCA)

Au cours de l'année 2023, la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) 1^{er} degré du PAC Antananarivo a reçu 33 demandes de confirmation de saisie et gel avoirs émanant des OPJ et des Administrations spécialisées dont 30 ont été confirmées et 3 refusées. Les demandes reçues ont connu une baisse de 8,3% par rapport à l'année précédente ainsi que le nombre de décision de confirmation a diminué de 14,3% pour cette année.

Tableau N°17: Evolution de la saisine de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs du Siège 1^{er} Degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	DEMANDES DE CONFIRMATION DE SAISIE ET GEL	DECISIONS DE CONFIRMATION	DECISIONS REJETEES
2019	204	195	9
2020	36	28	8
2021	57	56	1
2022	36	35	1
2023	33	30	3

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Procédure d'opposition de saisies et gels**

Parmi les décisions de confirmation rendues, 09 décisions ont été frappées d'opposition au cours de l'année 2023. Un jugement d'opposition rendu a été rétractation totale et 08 décisions d'opposition ont été rejetées.

Tableau N° 18: Evolution de procedure d'opposition de saisies et gels de la CSCA du Siège 1^{er} Degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	DECISIONS DE CONFIRMATION	DECISIONS FRAPPEES D'OPPOSITION	DECISIONS RTTRACTEES	DECISIONS REJETEES
2019	195	4	1	3
2020	28	4	1	3
2021	56	17	0	17
2022	35	7	3	4
2023	30	9	1	8

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Procédure de mainlevée aux confiscations**

En 2023, CSCA a reçu 24 demandes de main levée de saisie et gel qui représentent 80% des demandes soumises pour cette chambre. Parmi les demandes de main levée de saisie et gel, 07 décisions ont ordonné la main levée totale et 02 autres décisions en main levée partielle. Ainsi que les restes de décisions ont été rejetées.

Tableau N° 19 : Evolution de procédure de main levée aux confiscations de la CSCA du siège 1^{er} degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023

MAINLEVEE DEMANDEE	DECISIONS DE SAISIE par CSCA	DEMANDES DE MAIN LEVEE SOUMISES A LA CSCA	MAIN LEVEE PARTIELLE	MAIN LEVEE TOTALE	MAIN LEVEE REJETEE
2019	195	13	1	2	10
2020	28	11	1	2	8
2021	56	13	0	3	10
2022	35	12	2	3	7
2023	30	24	3	7	14

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Les biens saisis**

64 comptes bancaires ont été gelés au niveau des banques primaires pour l'année 2023.

Tableau N° 20: Evolution des biens saisis de la CSCA du siège 1^{er} degré du PAC Antananarivo

PERIODE	COMPTES SAISIS ET GELES AU NIVEAU DES BANQUES PRIMAIRES	VEHICULES SAISIS	Moto saisi	AUTRES (Or en KG)
2020	65	4	0	0
2021	169	18	0	23,5
2022	77	87	4	0
2023	64	0	0	0

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau suivant présente l'état d'exécution des décisions de gel de saisie à l'ARAI en 2023

Tableau N°21: Etat d'exécution des décisions de gel, de saisie et confiscation à l'ARAI en 2023

JURIDICTION	NOMBRE DECISION DE GEL	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE GEL	NOMBRE DE DECISIONS DE SAISIE	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE SAISIE	NOMBRE DE DECISION DE CONFISCATION	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE CONFISCATION
PAC	151	100%	53	60,4%	0	0

Source : ARAI/2023

Pour PAC Antananarivo : il y a eu 500 cas de gel de fonds, totalisant 6 231 597 466 Ariary et 2 067 Euros.

Tableau N°22: Montant de fonds gelés par l'ARAI en 2023

JURIDICTION	FONDS GELES		
	NOMBRES	MONTANT EN ARIAIRY	MONTANT EN EUROS
PAC ANTANANARIVO	498	6 231 597 466	0
	2	0	2 067

Source : ARAI/2023

III.1.2.6. RÉALISATIONS AU NIVEAU DES CABINETS D'INSTRUCTION

Au début d'année 2023, il y avait 73 affaires correctionnelles et 18 affaires criminelles en instance. Au cours de l'année, on a pu constater des entrées de 128 affaires correctionnelles et 4 affaires criminelles sont entrées. Cela porte le total à traiter à 268. Ils ont réglés 151 dossiers, ce qui représente un taux moyen d'évacuation de 58,3% pour l'ensemble de cabinets d'instruction. À la fin de l'année, ils restent 117 affaires (80 affaires correctionnelles et 37 affaires criminelles).

Tableau N° 23 : Etat des dossiers au niveau des cabinets d'instruction du PAC Antananarivo au cours de l'année 2023

NATURE DES AFFAIRES	INSTANCE AU 01 JANVIER 2023	ENTREE DURANT L'ANNEE	TOTAL DES AFFAIRES A TRAITER	SORTIE PENDANT L'ANNEE	INSTANCE AU 31 DECEMBRE 2023
CORRECTIONNELLES	73	128	201	121	80
CRIMINELLES	18	4	67	30	37
TOTAL	91	177	268	151	117

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

En 2023, les cabinets d'instruction ont traité au total 268 dossiers soit une hausse de 11,7% par rapport à l'année précédente. Cependant le taux d'évacuation de dossiers de 58,3% connu une légère baisse par rapport à l'année 2022 avec un taux d'évacuation de 62,1%. Cette baisse est due à l'accroissement de volume de dossiers en instruction préparatoire.

Le tableau ci-après présente des données sur le nombre total des affaires à traiter et le nombre total des affaires réglées durant chaque année pour les années 2019 à 2023.

Tableau N° 24: Evolution des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction du PAC Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	TOTAL DES AFFAIRES A TRAITER DURANT L'ANNEE	TOTAL DES AFFAIRES REGLEES DURANT L'ANNEE
2019	278	225
2020	205	125
2021	278	216
2022	240	149
2023	268	151

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.3. LA SAISINE DU MINISTÈRE PUBLIC PRÈS LE PAC SECOND DEGRÉ

III.1.3.1. LES AFFAIRES CORRECTIONNELLES

Au début de l'année 2023, aucune affaire correctionnelle n'était en instance. Le Ministère Public 2nd degré a reçu 69 nouvelles affaires qui ont été traitées et enrôlées, ce qui représente un taux d'évacuation de 100%.

Le volume de dossiers traités a connu une hausse de 27,8% par rapport à l'année précédente. Aucun dossier n'était en instance à la fin de l'année 2023.

Tableau N°25: Evolution des affaires correctionnelles traitées au niveau du Ministère Public PAC 2nd degré Antananarivo de 2019 à 2023

ANNEE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2019	47	47
2020	78	78
2021	71	71
2022	54	54
2023	69	69

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.3.2. LES AFFAIRES CRIMINELLES

Le Ministère public du PAC second degré a reçu 20 nouveaux dossiers criminels au cours de l'année 2023, et ces dossiers ont tous été traités et enrôlés devant la cour criminelle ordinaire. Aucun dossier ne reste en instance à la fin de la période. Le volume de dossiers reçus a connu une baisse de 39,4% par rapport à l'année précédente.

Tableau N°26 : Evolution des affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2nd degré Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2019	101	67
2020	67	67
2021	37	37
2022	33	33
2023	20	20

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.3.3. LES AFFAIRES CRIMINELLES ENRÔLÉES DEVANT LA CCO

Le PAC 2nd degré d'Antananarivo a tenu 4 sessions de Cour Criminelle Ordinaire au cours de l'année 2023. Un total de 39 dossiers ont été enrôlés devant la CCO avec 163 accusés. Le nombre de dossiers enrôlés a connu une hausse de 18,2% par rapport à l'année 2022.

Tableau N°27: Evolution des affaires criminelles enrôlées devant la CCO

PERIODE	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE SESSION TENUE	9	5	10	8	4
NOMBRE DE DOSSIERS ENROLES	80	69	50	33	39
NOMBRE D'ACCUSES	444	398	242	165	163

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.3.4. LES DOSSIERS TRAITÉS PAR LE MINISTÈRE PUBLIC DU 2ND DEGRÉ ET TRANSMIS À LA CHAMBRE D'ACCUSATION

22 dossiers ont été traités et transmis à la chambre d'accusation par le Ministère Public du PAC 2nd degré au cours de l'année 2023. Il a évacué la totalité des dossiers reçus, atteignant ainsi un taux d'évacuation de 100%. Aucune affaire n'est restée en instance à la fin de l'année.

Tableau N° 28 : Evolution des dossiers traités par le Ministère Public et transmis à la Chambre d'Accusation du siège 2nd degré de 2019 à 2023

ANNEE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2019	99	99
2020	65	65
2021	55	55
2022	38	38
2023	22	22

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.3.5. LES DOSSIERS TRANSMIS PAR LE MINISTÈRE PUBLIC À LA CHAMBRE DE SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS (CSCA) 2ND DEGRÉ ANTANANARIVO

13 dossiers objets d'appel ont été reçus au niveau du Secrétariat du Ministère Public 2nd degré contre 05 dossiers en 2022. Tous les dossiers ont été enrôlés devant la chambre, représentant ainsi un taux d'évacuation de 100% pour cette période.

Tableau N°29 : Evolution des dossiers parvenus au secrétariat de la CSCA 2nd degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023

ANNEE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2019	5	5
2020	8	8
2021	12	12
2022	5	5
2023	13	13

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.3.6. LES MESURES D'INTERDICTION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Au cours de l'année 2023, 10 demandes relatives aux mesures d'interdiction de sortie du territoire (IST) ont été parvenues au Ministère Public du PAC 2nd degré dont 09 ont été accordée et 01 a été refusée. Ces demandes a connu une hausse de l'ordre de 25% pour l'année 2023.

Tableau N°30: Evolution des demandes d'interdiction de sortie du territoire parvenues au secrétariat du Parquet général 2nd degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023

ANNEE	2019	2020	2021	2022	2023
DEMANDE ENTREE	48	18	12	8	10
IST DELIVREES	42	16	11	8	9
IST REFUSEE	6	2	1	0	1

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.1.4. LES ACTIVITÉS DU SIÈGE DU PAC SECOND DEGRÉ ANTANANARIVO

III.1.4.1. LA CHAMBRE CORRECTIONNELLE

En 2023, la chambre correctionnelle du siège du 2nd degré a rendu 82 arrêts, parmi lesquels 68 statuent pour le fond et 14 Arrêts Avant de Dire Droit (A.D.D.). Les arrêts rendus ont connu une baisse de 14,6% par rapport à l'année précédente. Aucune opposition n'a été enregistrée. Le nombre de recours en cassation a été de 39, contre 36 pour l'année 2022. Le taux d'évacuation des dossiers a atteint 89,1% pour cette période.

Tableau N°31: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre correctionnelle du siège 2nd Degré PAC Antananarivo de 2019 à 2023.

PERIODE	2019	2020	2021	2022	2023
ARRETS RENDUS	56	89	104	96	82
ARRETS DEFINITIFS	30	35	82	69	68
ARRETS AVANT DIRE DROIT	26	54	22	27	14
NOMBRE D'OPPOSITION	0	0	2	2	0
NOMBRE DE RECOURS EN CASSATION	16	22	46	36	39

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► Les décisions rendues par la chambre correctionnelle 2nd degré du PAC Antananarivo

La Chambre correctionnelle du PAC 2nd degré a rendu 82 décisions au cours de l'année 2023 dont 45 décisions de confirmation, 19 décisions d'infirmer ou infirmations partielles (13 en diminuant, 06 en aggravant), 07 décisions ADD simple renvoi, 06 décisions ADD sur détention, 02 demandes de restitution (01 ordonnée, 01 rejet), 01 décision de désistement, 01 rectification d'arrêt et 01 opposition de maintien d'arrêt.

III.1.4.2. LA CHAMBRE D'ACCUSATION

En 2023, même si on a observé une légère baisse du nombre d'arrêts rendus, passant de 56 arrêts l'année précédente à 47. La chambre a réussi à évacuer la totalité de ses dossiers, atteignant ainsi un taux d'évacuation de 100%.

Parmi les arrêts rendus, deux recours en cassation ont été enregistrés au niveau de cette chambre.

Tableau N°32: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre d'accusation 2nd degré PAC Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	2019	2020	2021	2022	2023
ARRETS RENDUS	130	127	90	56	47
NOMBRE DE RECOURS EN CASSATION	1	4	12	8	2

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Les décisions rendues par la Chambre d'accusation 2nd degré du PAC Antananarivo**

En 2023, il y avait 47 décisions rendues au niveau de la chambre d'accusation:

- l'appel contre les jugements de la chambre de détention préventive : 10 décisions de confirmations, 04 décisions irrecevabilité, 03 décisions d'infirmité, 01 décision de désistement et 01 décision constatant l'action sans objet.
- 13 décisions rendues contre l'ordonnance des Juges d'instruction : 06 décisions irrecevabilités, 03 décisions de confirmation, 03 décisions d'infirmité et 01 décision de maintien.
- 12 décisions se rapportant sur la demande de mise en liberté provisoire : 07 décisions de rejet, 04 accords de MLP et 01 désistement.
- 02 décisions de règlement.
- 01 décision de rejet sur la demande main levée SCJ.

III.1.4.3. CHAMBRE DE SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS (CSCA) DU SIÈGE 2ND DEGRÉ PAC ANTANANARIVO

En 2023, la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs du siège 2nd degré a rendu 29 arrêts dont 02 arrêts ADD. Un arrêt a fait l'objet de pourvoi de cassation. Le nombre d'arrêt rendu pour cette chambre a connu une hausse de 314,2% par rapport à l'année précédente. Le taux d'évacuation a atteint 100% au cours de cette période, preuve de la hausse des dossiers portés devant CSCA.

Tableau N°33: Evolution des arrêts rendus au niveau CSCA du siège 2nd degré PAC Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	2019	2020	2021	2022	2023
ARRETS RENDUS	4	6	14	7	29

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Les décisions rendues par la CSCA du siège 2nd degré PAC Antananarivo**

Pour les décisions sur appel jugement CSCA :

- 06 décisions ont été confirmées,
- 03 décisions ont été infirmées
- 02 décisions constatant le désistement

Pour les demandes de main levée relatives à la saisie et blocage de comptes :

- 10 demandes de main levée accordées
- 02 demandes rejetées

Pour d'autres types de demandes :

- 03 demandes ont reçu l'ordre de produire certaines pièces
- 01 décision d'incompétente
- 01 décision de renvoi pour exécution d'un arrêt

III.1.4.4. LA COUR CRIMINELLE ORDINAIRE

Le siège 2nd degré du PAC Antananarivo a tenu 04 sessions de Cour Criminelle Ordinaire au cours de l'année judiciaire 2023. Elle a enrôlé 39 dossiers criminels. La cour a rendu 31 arrêts dont 09 ADD, 01 arrêt a fait l'objet d'opposition et 22 au fond. En outre, 07 arrêts ont fait l'objet de pourvoi en cassation. Cette chambre a évacué 79,5% des dossiers au cours de ces sessions. Elle a renvoyé 08 dossiers à la prochaine session.

Tableau N°34: Evolution des arrêts rendus par la Cour Criminelle Ordinaire du PAC 2nd degré Antananarivo de 2019 à 2023

PERIODE	2019	2020	2021	2022	2023
SESSION TENUE	9	5	10	7	4
ARRETS RENDUS	80	62	49	32	31
ARRETS AU FOND	73	46	47	29	22
NOMBRE D'OPPOSITION	0	4	3	4	1
NOMBRE DE RECOURS EN CASSATION	53	25	24	13	7

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Les décisions rendues par la Cour Criminelle Ordinaire du PAC Antananarivo**

En 2023, 97 individus et 01 personne morale ont été traduits devant la CCO. Les décisions rendues ont été 23 cas de condamnations, 71 acquittements, 03 renvois de fin de poursuite et 01 action publique éteinte.

Quant aux peines prononcées : 10 individus condamnés à des peines de travaux forcés avec amende, 08 individus à peine d'emprisonnement assorti d'amende, 02 individus condamnés à des peines de travaux forcés, 02 individus à peine d'emprisonnement avec sursis et une personne morale à de peine d'amende ferme.

14 individus ont fait l'objet de décisions assorties de confiscation. 03 individus sont frappés de décisions assorties d'interdiction d'exercer la fonction publique, 04 cas soumises à des obligations de publication et affichage de la décision.

III.1.4.5. LES AMENDES PRONONCÉES PAR LE SIÈGE 2ND DEGRÉ

Le montant prononcé par le siège 2nd degré est élevé à 28,4 milliards d'Ariary au cours de l'année 2023 contre 34,34 milliards d'ariary pour l'année précédente..

Tableau N°35: Evolution de montant des amendes prononcées du siège 2nd degré de 2021 à 2023 (montant en Milliard d'Ariary)

CHAMBRE	2021	2022	2023
CRIMINELLE	1,76	34,34	24,3
CORRECTIONNELLE	0	0	4,1
TOTAL	1,76	34,34	28,4

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.2. ACTIVITÉS DU PAC MAHAJANGA

III.2.1. ACTIVITÉS DU PARQUET PRÈS LE PAC PREMIER DEGRÉ

Au début de l'année 2023, Il y avait 45 affaires en instance.

Au cours de l'année, 153 nouvelles affaires correctionnelles, 50 nouvelles affaires criminelles ordinaires et 39 nouvelles plaintes sont entrées. Cela porte le total à traiter à 260.

85,4% des affaires reçues ont été traitées au cours de la même période, laissant 38 dossiers en instance à la fin de l'année.

Tableau N°36 : Etat des affaires entrées au parquet près le PAC 1^{er} degré Mahajanga durant l'année 2023

Affaires	Instances à la fin de l'année précédente	entrées au cours de l'année	Total à traiter	Sorties	Instances à la fin de l'année
Plaintes	7	39	46	40	6
CORRECTIONNELLES	37	153	190	159	31
Crimes ordinaires	1	23	24	23	1
TOTAL	45	215	260	222	38

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau suivant représente les dossiers traités auprès du parquet PAC Mahajanga depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Il représente même tous les dossiers transmis depuis le CPAC/CPEAC ainsi que le nombre total d'affaires entrantes pour chaque année.

En 2023, on observe une augmentation de 5,4 % du volume de dossiers traités par rapport à l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'importance du volume de dossiers reçus de l'ancienne province d'Antsiranana, qui représente 55,3 % des dossiers reçus.

Tableau n°37: Evolution de la saisine du Parquet 1^{er} degré du PAC Mahajanga

PERIODE	DOSSIERS CPAC/ CPEAC TRANSMIS AU PAC MAHAJANGA	octobre à décembre 2020	2021	2022	2023	TOTAL
AFFAIRES ENTRANTES	84	22	126	204	215	651

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau suivant présente de personnes mises en examen, voies de poursuite et décision sur la liberté

Tableau N°38 le nombre de personnes mises en examen, voies de poursuite et décision sur la liberté en 2023

	NOMBRE TOTAL	LIBRE		SOUS CONTROLE JUDICIAIRE		MANDAT DE DEPOT	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Personnes impliquées	290	212	73,1%	57	19,7%	21	7,2%

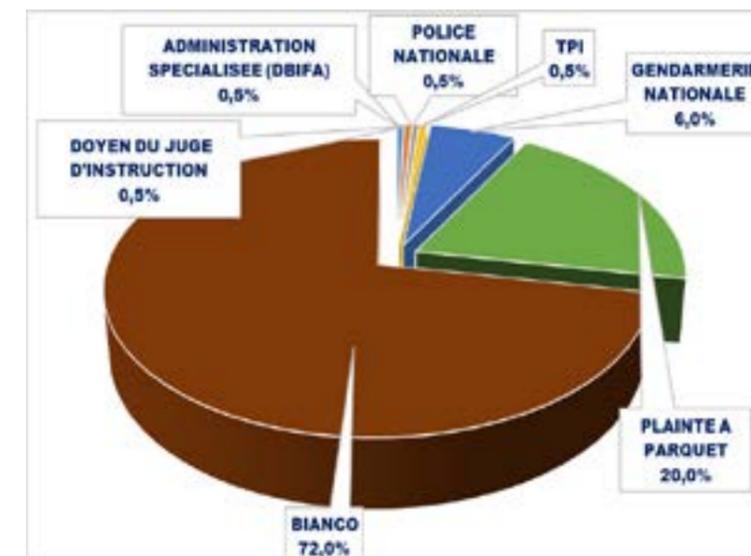
Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.2.2. SOURCES DES PROCÈS-VERBAUX TRANSMIS AU PARQUET PRÈS LE PAC MAHAJANGA DURANT L'ANNÉE 2023

En 2023, les sources de 215 nouveaux dossiers reçus au parquet près le PAC Mahajanga a été répartis comme suit :

- ▶ **BIANCO** : 72,0%
- ▶ **Plainte au parquet** : 20,0%
- ▶ **Gendarmerie Nationale** : 6,0%
- ▶ **Direction de la Police Nationale** : 0,5%
- ▶ **Doyen des juges d'instruction** : 0,5%
- ▶ **Tribunal Première Instance Antsiranana** : 0,5%
- ▶ **Administrations spécialisées (Direction de la Brigade d'investigation financière et de l'audit (DBIFA))** : 0,5%

Figure N° 7 : la Répartition des dossiers au niveau du Parquet du PAC 1^{er} degré Mahajanga selon les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2023



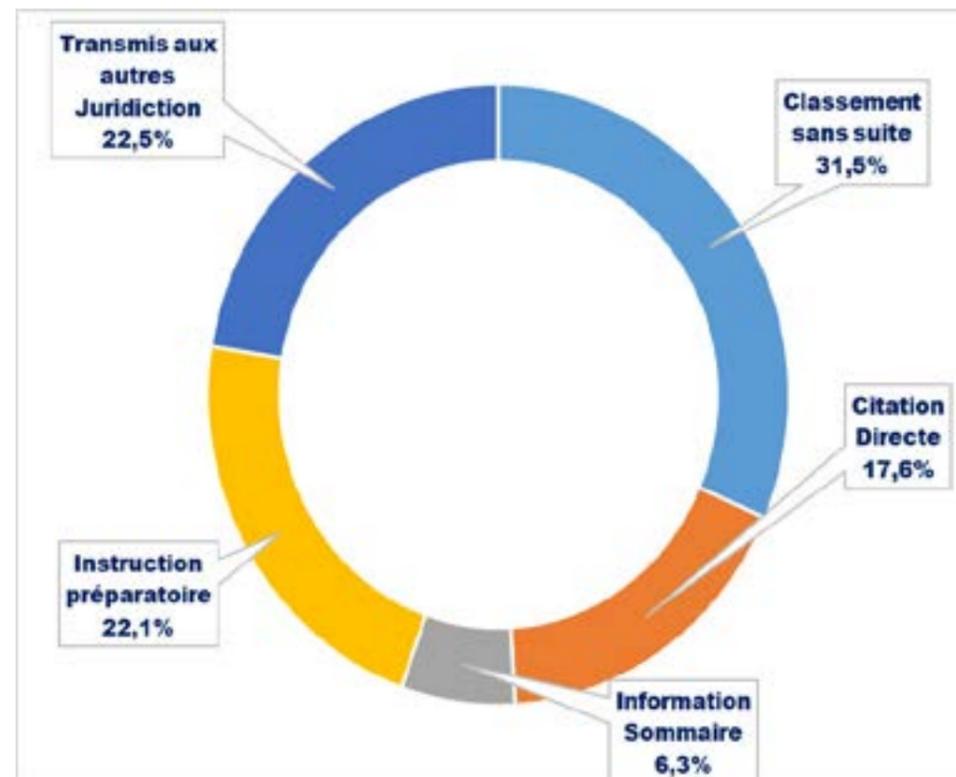
Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.2.3. LES MODES DE POURSUITE PRISES POUR LE PARQUET 1^{ER} DEGRÉ DU - PAC MAHAJANGA AU COURS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, 222 dossiers réglés au niveau le parquet 1^{er} degré ont répartis comme suit :

- ▶ 22,5% transmis aux autres juridictions (incompétence)
- ▶ 22,1% des affaires ont fait l'objet de réquisitoire introductif devant les cabinets d'instruction préparatoire
- ▶ 17,6% traités selon la procédure de citation directe devant le tribunal correctionnel
- ▶ 6,3% traités en in information sommaire
- ▶ 31,5% des affaires ont été classées sans suite.

Figure N° 8: répartition des affaires réglées au niveau du Parquet 1^{er} degré près du PAC Mahajanga durant l'année 2023



Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024 / *ne relève pas de la compétence du PAC

III.2.4. LES PRINCIPALES INFRACTIONS DÉFÉRÉES AU PARQUET AU COURS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, les cinq principales infractions poursuivies au niveau du parquet 1^{er} degré près le PAC Mahajanga ont été l'abus de confiance (33,8%), le détournement de deniers publics (14,7%), la concussion (9,8%), la corruption passive (7,6%) et faux et usage de faux (6,7%)

La figure ci-dessous présente les infractions de la compétence du PAC traitées au cours de l'année 2023.

Figure N° 9: les infractions de la compétences du PAC traitées au cours de l'année 2023



Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.2.5. RÉPARTITION DES PRÉVENUS SELON LES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

Si l'on se réfère à la Classification Internationale Type des Professions 2008 (CITP 08), 21,2% des personnes impliquées sont classées dans le groupe de « Membres de l'Exécutif et des corps législatifs ». Le groupe des « spécialistes de l'enseignement » se trouve en deuxième position avec une proportion de 12,3%. Suivi par le groupe de «Directeurs et cadres de services administratifs » en troisième position avec une proportion de 11,6%.

Le détail de la répartition des prévenus selon la catégorie socio-professionnelle est présenté par la figure suivante.

Figure N° 10: la répartition des personnes impliquées du Parquet du PAC 1^{er} degré PAC Mahajanga selon les catégories socio-professionnelles pour l'année 2023



III.2.6. MONTANT APPROXIMATIF DES FLUX FINANCIERS MIS EN JEU EN MATIÈRE DE DDP AU NIVEAU DU PARQUET MAHAJANGA

En 2023, le montant approximatif des flux financiers liés à la DDP a été estimé à 1 426,4 millions d'Ariary. Il est observé qu'il y a eu une diminution par rapport à 2022.

Le tableau ci-dessous représente les montants en millions d'Ariary des détournements de deniers publics pour chaque année de 2020 à 2023

Tableau N°39 : Evolution du montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics du PAC Mahajanga de 2019 à 2023.

PERIODE	Octobre Décembre 2020	2021	2022	2023
Montant en Millions d'Ariary	7,2	5 503,4	4 572,60	1 426,40

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.3. ACTIVITÉS DU SIÈGE DU PAC PREMIER DEGRÉ MAHAJANGA

III.3.1. DÉCISIONS RENDUES AU NIVEAU DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU PAC MAHAJANGA

Pour l'année judiciaire 2023, 113 dossiers correctionnels ont été enrôlés au tribunal correctionnel du PAC Mahajanga. Parmi ces dossiers enrôlés, 109 ont été jugés au cours de la même période, représentant un taux moyen de liquidation de 76,2%. Les décisions au fond ont constitué 10,1% des décisions rendues.

Tableau N°40 : Situation de dossiers jugés au niveau du tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Mahajanga au cours de l'année 2023.

PERIODE	AFFAIRES ENROLEES	AFFAIRES RENVOYEEES	AFFAIRES JUGEES
ANNEE 2023	143	34	109

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

De 2020 à 2023, le tribunal correctionnel du PAC Mahajanga a rendu 234 décisions.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de décisions rendues par période annuelle de 2020 à 2023.

Tableau N°41: evolution des décisions rendues par le Tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Mahajanga de 2020 jusqu'en 2023

PERIODE	2020	2021	2022	2023	Total
NOMBRE DE DECISIONS RENDUES	0	40	85	109	234

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.3.2. LES CONDAMNATIONS

En 2023, il y avait 334 personnes traduites devant le tribunal correctionnel du PAC Mahajanga. 142 individus ont été relaxés et 192 individus ont été condamnés. Le taux de condamnation a été de 27,5%. Le tableau ci-dessous donne la situation des personnes jugées.

Tableau N°42 : la situation des personnes jugées du tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Mahajanga pour l'année 2023

PREVENUS	NOMBRE DE PERSONNES JUGEES	NOMBRE DE PREVENUS RE-LAXES	NOMBRE DE PREVENUS CONDAMNES
PERSONNES PHYSIQUES	334	142	192
PERSONNES MORALES	0	0	0
TOTAL	334	142	192

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau ci-dessous présente le nombre de personnes jugées, relaxés et condamnés depuis années 2021 jusqu'à 2023, ainsi que le taux de condamnation pour chaque année.

Tableau N°43: Evolution de nombre des personnes jugées, relaxées et condamnées du tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Mahajanga depuis l'année 2021

PERIODE	NOMBRE PERSONNES JUGEES	NOMBRE DE RELAXES	NOMBRE DE CONDAMNES	TAUX DE CONDAMNATION
2021	120	73	47	39,2%
2022	258	172	86	33,3%
2023	334	1	1	27,5%

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.3.3. PEINES PRONONCÉES PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU PAC MAHAJANGA

En 2023, le tribunal correctionnel du PAC Mahajanga a prononcé des peines pour 92 individus :

- ▶ 53 individus ont été condamnés à une peine de suspension d'activité avec amende,
- ▶ 21 à une amende seulement
- ▶ 07 à une peine d'emprisonnement avec amende,
- ▶ 04 à une peine d'emprisonnement sans amende,
- ▶ 04 à une peine d'emprisonnement avec suspension d'activités sans amende
- ▶ 03 à une peine d'emprisonnement avec amende et suspension d'activités
- ▶ Parmi les individus condamnés, 44 ont été frappés de peines accessoires d'interdiction d'exercer la fonction publique.

Tableau N°44 : la situation des condamnations prononcées par le tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Mahajanga pour l'année 2023

	EMPRISONNEMENT AVEC AMENDE	EMPRISONNEMENT SANS AMENDE	AMENDE	EMPRISONNEMENT AVEC AMENDE ET SUSPENSION	SUSPENSION D'ACTIVITES AVEC AMENDE	EMPRISONNEMENT AVEC SUSPENSION D'ACTIVITES
PERSONNES PHYSIQUES	7	4	21	3	53	4
PERSONNES MORALES	0	0	0	0	0	0
Total	7	4	21	3	53	4

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des peines principales prononcées par le siège premier degré du PAC Mahajanga

Tableau N°45: Evolution peines principales prononcées par le tribunal correctionnel 1^{er} degré du PAC Mahajanga de 2019 à 2023

PERIODE	EMPRISONNEMENT AVEC AMENDE	EMPRISONNEMENT SANS AMENDE	AMENDE	EMPRISONNEMENT AVEC AMENDE ET SUSPENSION D'ACTIVITE	SUSPENSION D'ACTIVITES AVEC AMENDE	SUSPENSION D'ACTIVITES SANS AMENDE
2021	5	1	5	16	18	2
2022	15	8	14	8	33	8
2023	7	4	21	3	53	4

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.3.4. LES DOSSIERS TRAITÉS AU NIVEAU DE LA CHAMBRE DE DÉTENTION PRÉVENTIVE (CDP) DU PAC MAHAJANGA

En 2023, la Chambre de Détention Préventive (CDP) a reçu 12 demandes de mise en liberté provisoire. Toutes ces demandes ont été refusées. Le nombre de demandes reçues a connu une baisse de 50% par rapport à l'année précédente.

Le tableau suivant illustre l'évolution des demandes de mise en liberté provisoire de 2020 à 2023.

Tableau N°46: Evolution des demandes de mise en liberté provisoire au niveau de la CDP du PAC Mahajanga de 2020 à 2023

PERIODE	NOMBRE DE DEMANDE LP	LP ACCORDEES	LP REFUSEES
2020	6	0	6
2021	14	0	14
2022	27	3	24
2023	12	0	12

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.3.5. SITUATION DES SAISINES AU NIVEAU DE LA CHAMBRE DE SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS (CSCA)

La Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du 1^{er} degré du PAC Mahajanga a reçu 15 demandes de confirmation de saisie et de gel d'avoir émanant des OPJ et des Administrations spécialisées, ainsi que des requêtes du Ministère Public et des Juges d'instruction. Parmi ces demandes, 14 ont été confirmées et 01 a été rejetée. Le nombre de demandes reçues a connu une hausse de 114% par rapport à l'année précédente.

Tableau N°47: Evolution de la saisine de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs du Siège 1^{er} Degré du PAC Mahajanga de 2020 à 2023

PERIODE	DEMANDES DE CONFIRMATION DE SAISIE ET GEL	DECISIONS DE CONFIRMATION	DECISIONS REJETEES
2020	1	1	0
2021	8	8	0
2022	7	6	1
2023	15	14	1

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Procédure d'opposition de saisies et gels**

Aucune décision n'été frappée d'opposition au cours de l'année 2023.

Tableau N°48: Evolution de procedure d'opposition de saisies et gels de la CSCA du Siège 1^{er} Degré du PAC Mahajanga de 2020 à 2023

PERIODE	DECISIONS DE CONFIRMATION	DECISIONS FRAPPEES D'OPPOSITION	DECISIONS RTTRACTEES	DECISIONS REJETEES
2020	1	0	0	0
2021	8	1	1	0
2022	6	2	2	0
2023	15	0	0	0

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

On peut conclure que la saisine de la CSCA a évolué de 150% par rapport l'année dernière et de 1400% par rapport à l'année 2020, première année d'existence.

► **Procédure de mainlevée aux confiscations**

En 2023, la CSCA 1^{er} degré du PAC Mahajanga n'a pas reçu de demande de main levée

► **Les biens saisis**

09 comptes bancaires ont été gelés au niveau des banques primaires pour l'année 2023. De plus, 02 véhicules et 05 biens immobiliers ont été saisis.

Tableau N° 49: Evolution des biens saisis de la CSCA du siège 1^{er} degré du PAC Mahajanga

PERIODE	COMPTES SAISIS ET GELES AU NIVEAU DES BANQUES PRIMAIRES	VEHICULES SAISIS	IMMOBILIERS
2023	9	2	5

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau suivant présente l'état d'exécution des décisions de gel de saisie du PAC Mahajanga à l'ARAI en 2023.

Tableau N°50: Etat d'excution des décisions de gel, de saisie et confiscation du PAC Mahajanga à l'ARAI en 2023

JURIDICTION	NOMBRE DECISION DE GEL	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE GEL	NOMBRE DE DECISIONS DE SAISIE	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE SAISIE	NOMBRE DE DECISION DE CONFISCATION	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE CONFISCATION
PAC MAHAJANGA	24	100%	0	0	0	0

Source : ARAI/2023

► **Montant de fonds gelés**

En 2023, il y a eu 23 cas de gel de fonds, pour un montant total de 74 131 357 Ariary.

Tableau N°51: Montant de fonds gelés par l'ARAI en 2023

JURIDICTION	FONDS GELES		
	NOMBRES	MONTANT EN ARIAIRY	MONTANT EN EUROS
PAC MAHAJANGA	23	74 131 357	0

Source : ARAI/2023

III.3.6. RÉALISATIONS AU NIVEAU DES CABINETS D'INSTRUCTION

Au début de l'année 2023, Il y avait 19 affaires correctionnelles et 14 affaires criminelles. 35 affaires correctionnelles et 20 affaires criminelles sont entrées durant l'année. Cela porte le total à traiter à 88. Ils ont réglé 67 dossiers, ce qui représente un taux moyen d'évacuation de 76,1% pour l'ensemble de cabinets d'instruction. À la fin de l'année, ils laissent 21 affaires (12 affaires correctionnelles et 9 affaires criminelles).

Tableau N°52: Etat des dossiers au niveau des cabinets d'instruction du PAC Mahajanga au cours de l'année 2023

NATURE DES AFFAIRES	INSTANCE AU 01 JANVIER 2023	ENTREE DURANT L'ANNEE	TOTAL DES AFFAIRES A TRAITER	SORTIE PENDANT L'ANNEE	INSTANCE AU 31 DECEMBRE 2023
CORRECTIONNELLES	19	35	54	42	12
CRIMINELLES	14	20	34	25	9
TOTAL	33	55	88	67	21

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

En 2023, les cabinets d'instruction ont traité au total 88 dossiers. Cependant le taux d'évacuation de dossiers a atteint 76,1% au cours cette période contre 69,7% pour l'année 2022.

Ce tableau ci-dessous présente des données sur le nombre total des affaires à traiter et le nombre total des affaires réglées durant chaque année pour les années 2020 à 2023.

Tableau N°53: Evolution des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction du PAC Mahajanga de 2019 à 2023

PERIODE	AFFAIRES A TRAITER DURANT L'ANNEE	AFFAIRES REGLEES DURANT L'ANNEE
2020	3	0
2021	66	28
2022	109	76
2023	88	67

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Il fallait préciser que le PAC Mahajanga n'est actuellement doté qu'un seul cabinet d'instruction.

III.4. LA SAISINE DU MINISTÈRE PUBLIC PRÈS LE PAC SECOND DEGRÉ

III.4.1. LES AFFAIRES CORRECTIONNELLES

Au début de l'année 2023, Il n'y avait aucune affaire correctionnelle en instance. Le Ministère Public 2nd degré a reçu 51 nouvelles affaires correctionnelles au cours de la même période. Toutes les affaires ont été traitées et enrôlées devant la chambre correctionnelle 2nd degré, ce qui représente un taux d'évacuation 100%. Le volume de dossiers traités a connu une hausse de 6,3% par rapport à l'année précédente. Aucun dossier en instance n'a constaté à la fin de la période.

Tableau N°54: Evolution des affaires correctionnelles traitées au niveau du Ministère Public PAC 2nd degré Mahajanga de 2021 à 2023

PERIODE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2021	25	25
2022	48	48
2023	51	51

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.4.2. LES AFFAIRES CRIMINELLES

Au début de l'année, 05 dossiers criminels ont été en instance au niveau du Ministère public du PAC second degré Mahajanga. Il a reçu de 26 nouveaux dossiers criminels au cours de l'année 2023. Au total, il a traité 31 dossiers criminels pour cette période. Il a évacué 70,9% de ces dossiers au cours de la même période. A la fin de l'année, 09 dossiers restent en instance en attente de Cour Criminelle spéciale. Le volume de dossiers reçus a connu une hausse de 47,6% par rapport à l'année précédente.

Tableau N°55: Situation des affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2nd degré Mahajanga d l'année 2023

	Instance au début de l'année	Entrée Durant l'année 2023	Total à traiter	Sortie	Instance à la fin d'année 2023
Affaires Criminelles	5	26	31	22	9

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

Le tableau suivant présente l' Evolution des affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2nd degré Mahajanga de 2021 à 2023

Tableau N°56: Evolution des affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2nd degré Mahajanga de 2021 à 2023

PERIODE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2021	11	11
2022	21	16
2023	31	22

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.4.3. LES DOSSIERS TRAITÉS PAR LE MINISTÈRE PUBLIC DU 2ND DEGRÉ ET TRANSMIS À LA CHAMBRE D'ACCUSATION DU SIÈGE DU PAC 2ND DEGRÉ MAHAJANGA

13 dossiers ont été traités par le Ministère Public du PAC 2nd degré Mahajanga et transmis à la chambre d'accusation et traités au cours de l'année 2023. Il a évacué 100% de dossiers reçus. Aucune instance n'a été constatée à la fin d'année.

Tableau N° 56 : Evolution des dossiers traités par le Ministère Public et transmis à la Chambre d'Accusation du siège 2nd degré Mahajanga de 2021 à 2023

ANNEE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2021	12	12
2022	35	35
2023	13	13

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.4.4. DOSSIERS TRANSMIS PAR LE PARQUET 2ND DEGRÉ À LA CHAMBRE DE SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS (CSCA) 2ND DEGRÉ MAHAJANGA

Un seul dossier objets d'appel a été reçu et traité au niveau du Secrétariat du Ministère Public 2nd degré PAC Mahajanga.

Tableau N°57 : Evolution des dossiers parvenus au secrétariat de la CSCA Parquet général 2nd degré du PAC Mahajanga de 2019 à 2023

ANNEE	AFFAIRES ENTREES DURANT L'ANNEE	AFFAIRES TRAITEES DURANT L'ANNEE
2021	0	0
2022	2	2
2023	1	1

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.5. ACTIVITÉS DU SIÈGE DU PAC SECOND DEGRÉ MAHAJANGA

III.5.1. LA CHAMBRE CORRECTIONNELLE

En 2023, la chambre correctionnelle du siège 2nd degré a rendu 55 arrêts dont 52 arrêts sur le fond et 03 A.D.D.

Aucun arrêt n'est devenu définitif. Les arrêts rendus ont connu une hausse de 10,0% par rapport à l'année précédente.

02 oppositions ont été enregistrées au cours de cette période. Le nombre de recours en cassation ont été 20. Le taux d'évacuation des dossiers est 96,5% pour cette période.

A la fin de la période, 05 dossiers ont été renvoyés dont un dossier a mis à délibérer.

Tableau N°58: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre correctionnelle du siège 2nd Degré PAC Mahajanga de 2019 à 2023.

PERIODE	2021	2022	2023
ARRETS RENDUS	26	50	55
ARRETS	23	41	52
ARRETS A.D.D	3	9	3
NOMBRE D'OPPOSITION	0	0	2
NOMBRE DE RECOURS EN CASSATION	13	12	20

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► Les décisions rendues par la chambre correctionnelle 2nd degré du PAC Mahajanga

Le nombre de personnes poursuivies devant la Chambre correctionnelle du PAC 2nd degré Mahajanga a été 144 dont 109 ont été relaxés, 31 ont été condamnés et 4 ont fait de décision de renvoi des fins de la poursuite au cours de l'année 2023.

Pour les condamnés, 23 individus ont été condamnés à des peines d'amende ferme, 05 à des peines d'emprisonnement sans amende et 03 à des peines d'emprisonnement avec amende. 12 individus ont été frappés à des peines accessoires et complémentaires d'interdiction d'exercer la fonction publique.

III.5.2. LA CHAMBRE D'ACCUSATION

La chambre d'accusation 2nd degré du PAC Mahajanga a rendu 13 arrêts en 2023. Cette chambre a évacué à 92,8% des dossiers au cours de l'année 2023. Parmi les arrêts rendus, un dossier a fait l'objet d'un recours en cassation.

Tableau N°59: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre d'accusation 2nd degré PAC Antananrivo de 2021 à 2023

PERIODE	2021	2022	2023
ARRETS RENDUS	12	36	13
NOMBRE DE RECOURS EN CASSATION	2	2	1

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► Les décisions rendues par la Chambre d'accusation 2nd degré du PAC Mahajanga

En 2023, les décisions rendues (par nombre individus) par la chambre d'accusation ont été comme suit :

- 16 décisions rendues sur l'appel contre les jugements de la chambre de détention préventive dont 10 ordonnances d'infirmité et 06 ordonnances de confirmations.
- 17 demandeurs de mise en liberté provisoire : 08 libertés accordées sous contrôle judiciaire, 08 libertés provisoires rejetées, 02 libertés provisoires accordées et une demande de LP en pourvoi de cassation.
- Trois des six OPCD attribuées dans l'ORCCO sont annulées.
- Un appel contre des décisions d'ONL et ORTCO rendues par le JI.
- Un appel contre ORTCO irrecevable
- OTPCA : renvoi devant la juridiction du 2nd degré pour instruction

III.5.3. LA CHAMBRE DE SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS (CSCA) DU SIÈGE 2ND DEGRÉ PAC MAHAJANGA

En 2023, la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs du siège 2nd degré Mahajanga a rendu un arrêt de confirmation.

Tableau N°60: Evolution des arrêts rendus au niveau CSCA du siège 2nd degré PAC Mahajanga de 2019 à 2023

PERIODE	2021	2022	2023
ARRETS RENDUS	0	2	1

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

III.5.4. LA COUR CRIMINELLE ORDINAIRE

Le PAC 2nd degré Mahajanga a organisé 03 sessions de Cour Criminelle Ordinaire au cours de l'année 2023 dont 02 sessions tenues à Mahajanga et une session en foraine à Antsiranana.

19 dossiers criminels ont été enrôlés au cours de ces sessions. Elle a rendu 18 arrêts au cours de même période dont 17 arrêts non définitifs et Un arrêt définitif. Parmi les arrêts rendus, 07 arrêts ont fait l'objet de pourvoi en cassation et un arrêt a été frappé d'opposition. Le taux d'évacuation a atteint 94,7% pour cette année judiciaire. Un dossier a été renvoyé à la prochaine session.

Tableau N°61: Evolution des arrêts rendus par la Cour Ccriminelle Ordinaire du PAC 2nd degré Mahajanga de 2021 à 2023

PERIODE	2021	2022	2023
SESSION TENUE	1	6	3
ARRETS RENDUS	11	16	18
ARRETS NON DEFINITIFS	10	15	17
ARRETS DEFINITIFS	1	1	1
NOMBRE D'OPPOSITION	0	0	1
NOMBRE DE RECOURS EN CASSATION	6	7	7

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

► **Les décisions rendues par la Cour Criminelle Ordinaire du PAC Mahajanga**

En 2023, 62 individus ont été traduits devant la CCO dont 50 ont été acquittés et 12 individus condamnés.

Quant aux peines prononcées : 05 individus condamnés à des peines d'amende ferme, 03 à une peine d'emprisonnement assorti d'amende, 02 à une peine de travaux forcés à temps avec amende, 01 à une peine d'emprisonnement ferme et 01 à une peine d'emprisonnement avec sursis.

04 décisions ont accompagnés de peines complémentaires d'interdiction d'exercer de fonction publique.

III.6. FLUX DES DONNEES ENTRE LES SYSTEMES ANTI-CORRUPTION

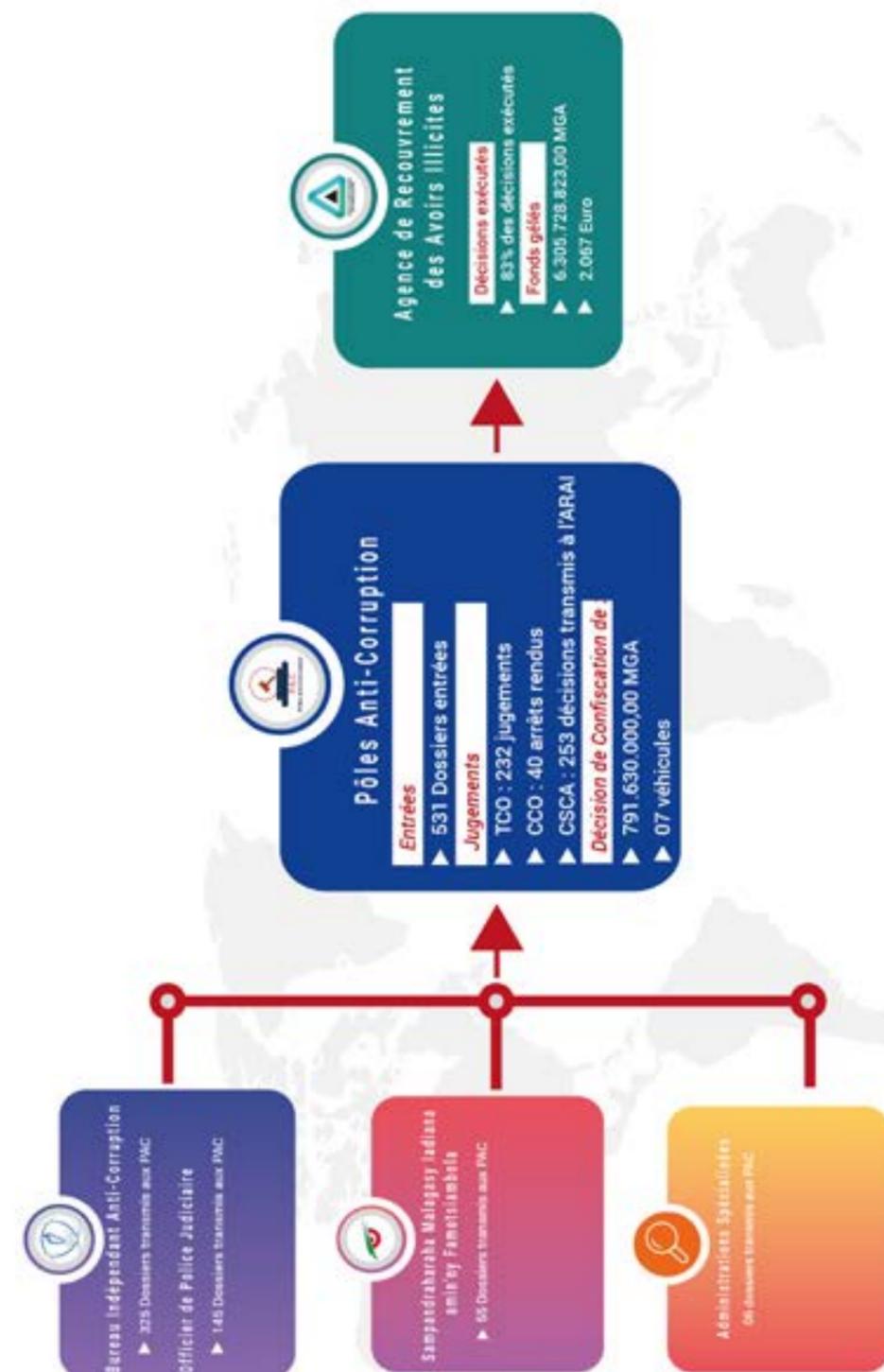


Tableau N°62: Etat d'exécution des décisions judiciaires transmis à l'ARAI en 2023

JURIDICTION	DECISIONS REÇUES	DECISIONS EXECUTEES	TAUX
PAC ANTANANRIVO	223	180	81 %
PAC MAHAJANGA	30	30	100%
TOTAL	253	210	83%

Source : ARAI/2023

► **Taux d'exécution des décisions de gel, de saisie et confiscation**

En 2023, Le PAC Antananarivo a pris 53 décisions de saisie tandis que PAC MAHAJANGA n'en a pris aucune. Toutes les décisions de gel ont été exécutées à 100% par l'ARAI. Les décisions de saisie dans PAC Antananarivo ont été exécutées à 60,4%. Une décision de confiscation de Sept cent quatre vingt onze million six cent trente million Ariary (Ar 791 630 000,00) et 7 véhicules a été prononcée.

Tableau N°63: Etat d'exécution des décisions de gel, de saisie et confiscation à l'ARAI en 2023

JURIDICTION	NOMBRE DECISION DE GEL	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE GEL	NOMBRE DE DECISIONS DE SAISIE	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE SAISIE	NOMBRE DE DECISION DE CONFISCATION	TAUX D'EXECUTION DES DECISIONS DE CONFISCATION
PAC ANTANANARIVO	151	100%	53	60,4%	0	0
PAC MAHAJANGA	24	100%	0	0	0	0
TOTAL	175	100%	53	60,4%	0	0

Source : ARAI/2023

► **Montant de fonds gelés**

En 2023, il y a eu 523 cas de gel de fonds totalisant 6 305 728 823 Ariary. Il y a également eu un montant gelé de 2 067 Euros.

Pour PAC Antananarivo : il y a eu 500 cas de gel de fonds, totalisant 6 231 597 466 Ariary et 2 067 Euros.

Pour PAC Mahajanga : il y a eu 23 cas de gel de fonds, pour un montant total de 74 131 357 Ariary.

Tableau N°64: Montant de fonds gelés par l'ARAI en 2023

JURIDICTION	FONDS GELES		
	NOMBRES	MONTANT EN ARIARY	MONTANT EN EUROS
PAC ANTANANARIVO	498	6 231 597 466	0
	2	0	2 067
PAC MAHAJANGA	23	74 131 357	0
TOTAL	523	6 305 728 823	2 067

Source : ARAI/2023

PARTIE IV :

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE SELON LE PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) DES PACS

IV.1. LES RÉALISATIONS SUIVANT LE PTA



les Pôles Anti-Corruption ont pour mission principale la répression des actes de corruption et assimilés, de blanchiment de capitaux, de financement de terrorisme ainsi que les infractions économiques et financières connexes aux faits de corruption. Toutes les activités planifiées dans le Plan de Travail Annuel (PTA) de la Direction de la Coordination Nationale (DCN)/PAC convergent vers cet objectif. Les réalisations au cours de l'année 2023 ont enregistré une nette amélioration par rapport à l'année précédente. En se référant aux taux de dossiers jugés, l'objectif a été atteint avec un taux de 49,7% en 2023, comparé 48,1% en 2022 pour PAC Antananarivo. De plus, le taux de dossiers jugés du PAC Mahajanga a atteint plus de 59,1% en 2023, tandis qu'il était de 28,7% en 2022.

Le tableau ci-après présente l'évolution des réalisations de quelques indicateurs principaux du PTA de la DCN/PAC de 2018 à 2023.

Tableau N°65 : Evolution des quelques indicateurs principaux des PTA 2023 de la DCN/PACs

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de dossiers jugés						
PAC Antananarivo	5,9%	49,4%	28,0%	27,0%	48,1%	49,7%
PAC Mahajanga	-	-	-	29,6%	28,7%	59,1%
Taux d'évacuation des dossiers de procédure						
PAC Antananarivo						
Parquet		92,9%	100,0%	100,0%	100,0%	100%
Siège 1 ^{er} Degré	30,4%	51,2%	25,0%	41,0%	54,4%	73,7%
Ministère Public du 2 nd Degré	58,6%	81,3%	48,3%	100,0%	100,0%	100%
Siège du 2 nd Degré	87,8%	87,0%	44,9%	80,2%	73,5%	81,8%
PAC Mahajanga						
Parquet	-	-	45,3%	28,4%	84,3%	85,4%
Siège 1 ^{er} Degré	-	-	-	88,2%	74,6%	76,2%
Ministère Public du 2 nd Degré	-	-	-	100,0%	95,3%	100%
Siège du 2 nd Degré	-	-	-	85,0%	89,1%	95,6%
Ratio condamné/prévenu						
PAC Antananarivo	16/84	33/67	60/40	70/30	72,7/23,6	72/28
PAC Mahajanga				22/78	56,7/30	68,4/31,6

Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

IV.2. LA DISPONIBILITÉ DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF GLOBAL ET DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Généralement, une amélioration de l'atteinte des indicateurs entre 2021, 2022 et 2023 a été constatée, malgré des variations mineures dans la disponibilité des indicateurs. Cependant, il reste encore des indicateurs non atteints, bien que leur proportion ait diminué dans l'ensemble.

► Pour la disponibilité des indicateurs :

► En 2022, la disponibilité des indicateurs varie entre 76,4% et 96,3%.

► En 2023, la disponibilité des indicateurs reste relativement stable, allant de 78,2% à 92,7%.

Globalement, la disponibilité des indicateurs reste assez élevée, avec peu de fluctuations d'une année à l'autre.

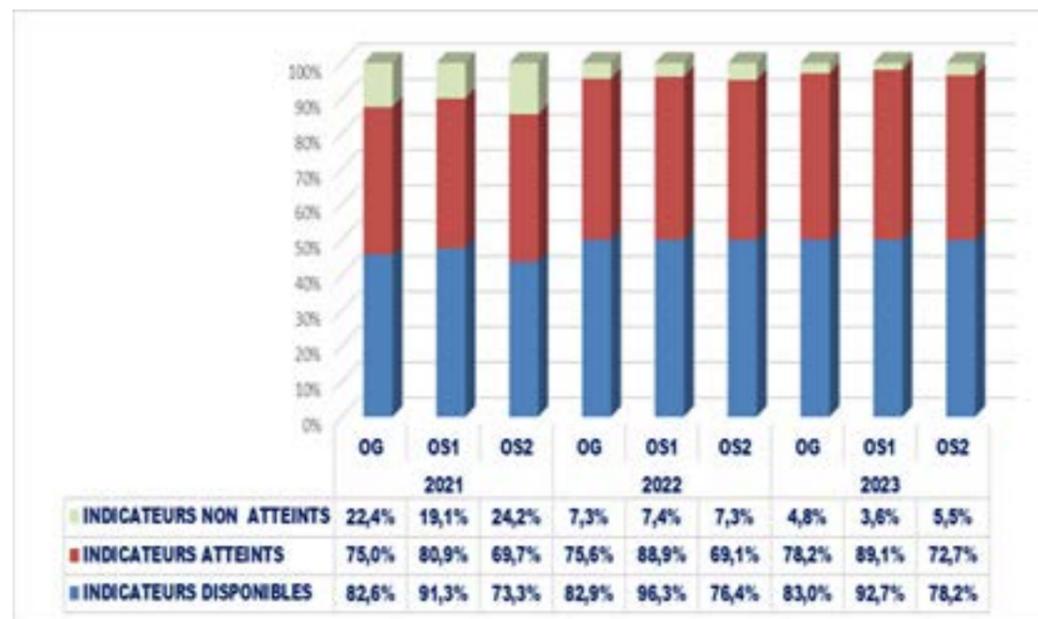
► Pour l'atteinte des indicateurs :

► En 2022, l'atteinte des indicateurs varie entre 69,1% et 88,9%.

► En 2023, l'atteinte des indicateurs augmente légèrement, allant de 72,7% à 89,1%.

Une augmentation générale de l'atteinte des indicateurs d'une année à l'autre a été observée.

Figure N°10 : les indicateurs disponibles – atteints et non atteints de 2021 à 2022



Source: DSISE/ Service Statistique/mars 2024

PARTIE V : LES OBSTACLES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET LES PERSPECTIVES

V.1. LES OBSTACLES À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

► *Audiences et enquêtes foraines*

Les dossiers provenant des provinces de Toamasina et d'Antsiranana ne cessent d'accroître au cours de l'année 2023. Les juridictions des PAC font tout leur possible pour l'évacuation de ces dossiers.

Cependant, force est de constater que malgré la volonté des juridictions, les déplacements en audiences et enquêtes sont très difficiles et très coûteux d'où une insuffisance de la fréquence des déplacements forains.

Ces déplacements entraînent les problèmes suivants :

► *Défaillance des équipements informatiques de la juridiction.*

► *Insécurité des dossiers et des données judiciaires.*

► *Destruction des dossiers et des fournitures de bureau, comme les ramettes de papier en cas de pluie.*

► *Moyens roulants*

Le PNUD a doté une voiture pour chaque PAC, celle de Fianarantsoa est gardée en attente de sa remise officielle, car nous sommes en attente de la mise en place du PAC Fianarantsoa. Les autres voitures ont été fournies par le JICA il y a plus de 20 ans et sont presque amorties, ne supportant plus l'état des routes dévastées.

Malgré ces moyens existants, l'éloignement et l'état des routes menant à plusieurs localités relevant de la compétence des PAC nécessitent l'utilisation d'au moins 2 voitures 4x4 pour une session d'audience, ainsi que des kits d'audiences foraines comprenant des ordinateurs portables, des imprimantes portables et des systèmes de protection des dossiers judiciaires, afin d'accomplir efficacement leurs missions.

Cependant, les frais de location de voitures prévus par le budget ne parviennent pas à couvrir les besoins en location des deux PAC actuellement opérationnels

► *Mobiliers de bureau*

Les bureaux des greffes des PAC manquent de mobilier, tels que des armoires et des chaises, pour ranger les dossiers judiciaires.

Les locaux de la Direction de Coordination Nationale, du PAC Antananarivo et du PAC Mahajanga sont situés dans des quartiers à haut risque, mettant en danger la sécurité des membres. Ensuite, les locaux sont exigus et ne permettent pas de créer un environnement professionnel sain et sécurisé, en particulier pour tous les magistrats, les cabinets d'instruction et les juges du siège, Parquet et des greffiers qui sont appelés à travailler très tard dans la nuit.

Cependant, il est essentiel que les PACs disposent de leurs propres locaux dans un quartier sécurisé.

Le départ des membres des PAC sans remplacement et l'insuffisance du nombre de magistrats perturbent sérieusement le fonctionnement régulier de la juridiction à savoir :

► *Pour le PAC Mahajanga, suite au départ d'un Président de chambre, appelé à d'autres fonctions durant l'année 2022 et qui n'a pas encore été remplacé, il reste cinq magistrats au niveau du siège de Second Degré. De telles insuffisances de magistrats entraînent de problèmes techniques graves car à chaque fois qu'un dossier a déjà été examiné par la Chambre d'accusation, aucune autre formation régulière ne peut avoir lieu pour traiter le fond du dossier devant la Chambre correctionnelle. De plus, si une formation de trois magistrats assure des audiences foraines à Antsiranana, toute la juridiction de Second Degré au siège est bloquée faute d'effectif suffisant en attendant leur retour.*

► *Cette situation se complique davantage au niveau du 1^{er} degré depuis le départ d'un juge et la nomination de la Juge d'instruction en tant que Procureur de la République, car il ne restait plus que le Président et un juge. Aucune formation régulière ne peut non plus se constituer pour assurer les audiences de la Chambre de Détention Provisoire (CDP) et surtout la Chambre de Saisie et de Confiscation des Avoirs (CSCA), par respect du principe sacro-saint de la séparation des fonctions d'instruction et de jugement. À chaque fois, des magistrats du Second Degré sont sollicités pour remédier à la situation. Cependant, une fois le dossier frappé d'appel, le problème ressurgit, obligeant à se référer constamment à Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême pour désigner des magistrats du PAC d'Antananarivo afin d'assurer l'intérim.*

V.2. LES PERSPECTIVES

- *Mise en place et opérationnalisation du PAC Fianarantsoa au cours du deuxième trimestre de l'année 2024*
- *Recrutement d'autres membres pour pourvoir les postes vacants au sein de la DCN et des PAC, ainsi qu'une augmentation du nombre de magistrats et de greffiers en fonction, dans le but d'atteindre un niveau de fonctionnement pleinement satisfaisant tant pour les justiciables que pour l'institution*
- *Priorisation et multiplication des audiences foraines, des enquêtes sur le terrain et des sessions des cours criminelles à Antsiranana, Toamasina, Toliara, et Manakara ainsi que dans les localités relevant du ressort des juridictions de PAC, en prenant en compte le nombre de dossiers et les moyens disponibles pour la Direction de Coordination Nationale.*
- *Le renforcement de la justice de proximité et l'intensification des sensibilisations des universités et des citoyens. Cette initiative a déjà été lancée par le biais d'un système d'orientation des citoyens via une page Facebook, l'envoi d'e-mails et le remplissage de formulaires sur le site web à l'adresse suivante : <https://www.dcn-pac.mg/contact.html>*
- *Déploiement du logiciel de la Chambre de Saisie de Gel et de Confiscation des Avoirs relié avec le Registre Central de gel, saisie et confiscation (RCGSC) de l'ARAI*
- *Rejoindre le réseau GLOBE ou coopérer avec les autorités de détection et de répression spécialisées dans la lutte contre la corruption, conformément à l'article 48 de la Convention des Nations Unies contre la corruption.*
- *Renforcement de la coopération entre le PAC et les Systèmes Anti- corruption*

L'année écoulée a été marquée par la fin du mandat de certains magistrats du PAC Antananarivo et l'entrée en fonction de leurs successeurs, qui ont fixé de nouveaux objectifs et relevé de nouveaux défis, soulignant ainsi leur détermination constante à promouvoir l'éthique et la probité.

Quant à l'année 2023, elle marque la troisième année depuis la création du Pôle anti-corruption de Mahajanga. Cette période a été marquée par un renforcement de l'effectivité de la Justice de proximité pour la juridiction du PAC Mahajanga.

Pour l'année en cours, nous renforcerons nos capacités opérationnelles, intensifierons nos actions de sensibilisation et approfondirons nos partenariats stratégiques. Ces initiatives ont porté leurs fruits, se traduisant par un nombre accru d'enrôlement de dossiers, des affaires jugées équitablement et une sensibilisation croissante au sein de la société.

Cependant, nous sommes conscients que la lutte contre la corruption est un effort continu qui nécessite une vigilance constante. Les défis émergents, les nouvelles tendances et les formes évoluées de corruption exigent une adaptation continue de nos méthodes et une collaboration renforcée avec l'ensemble des acteurs impliqués dans cette cause cruciale.

Nous réaffirmons notre engagement indéfectible envers l'intégrité, la transparence et la responsabilité. Nous restons déterminés à œuvrer pour que la confiance du public dans nos institutions judiciaires est inébranlable et où la corruption n'a pas de place.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Situation du personnel de la DCN au 31/12/2023	9
Tableau N°2 : Situation du personnel judiciaire au niveau des PACs Antananarivo et Mahajanga au 31/12/2023.....	9
Tableau N°3 : les réalisations des Services Opérationnels d'Activité (SOA) en fonction des enveloppes budgétaires allouées.....	19
Tableau N°4 : Le plan de passation des marchés de l'année 2024.....	20
Tableau N°5 : Récapitulation du soutien des PTF.....	21
Tableau N°5 : Etat des affaires entrées au parquet près le PAC 1 ^{er} degré Antananarivo durant l'année 2023.....	23
Tableau N°6: Evolution de la saisine du Parquet 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo.....	23
Tableau N°7 le nombre de personnes mises en examen, voies de poursuite et décision sur la liberté en 2023	23
Tableau N°8 : Situation des dossiers transmis aux OPJ et des administrations spécialisées au cours de l'année 2023.....	25
Tableau N°9 : Evolution du montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics de 2019 à 2023	28
Tableau N°10 : Situation de dossiers jugés au niveau du tribunal correctionnel du 1 ^{er} degré au cours de l'année 2023.....	29
Tableau N°11: evolution des décisions rendues par le Tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo de juin à décembre 2018 jusqu'en 2023.....	29
Tableau N°12: la situation des personnes jugées du tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo pour l'année 2023.....	29
Tableau N°13 : Evolution de nombre des personnes jugées, relaxées et condamnées du tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo.....	30
Tableau N°14: la situation des condamnations prononcées par le tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo pour l'année 2023.....	30
Tableau N°15 : Evolution peines principales prononcées par le tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023.....	31
Tableau N°16:Evolution des demandes de mise en liberté provisoire de 2019 à 2023	31
Tableau N°17: Evolution de la saisine de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs du Siège 1 ^{er} Degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023	32
Tableau N° 18: Evolution de procédure d'opposition de saisies et gels de la CSCA du Siège 1 ^{er} Degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023	32
Tableau N° 19 : Evolution de procédure de main levée aux confiscations de la CSCA du siège 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023	33
Tableau N° 20: Evolution des biens saisis de la CSCA du siège 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo	33
Tableau N°21: Etat d'exécution des décisions de gel, de saisie et confiscation à l'ARAI en 2023.....	33
Tableau N°22: Montant de fonds gelés par l'ARAI en 2023.....	33
Tableau N° 23 : Etat des dossiers au niveau des cabinets d'instruction du PAC Antananarivo au cours de l'année 2023.....	34
Tableau N° 24: Evolution des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction du PAC Antananarivo de 2019 à 2023.....	34
Tableau N°25: Evolution des affaires correctionnelles traitées au niveau du Ministère Public PAC 2 nd degré Antananarivo de 2019 à 2023.....	35
Tableau N°26 : Evolution des affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2 nd degré Antananarivo de 2019 à 2023.....	35
Tableau N°27: Evolution des affaires criminelles enrôlées devant la CCO	36
Tableau N° 28 : Evolution des dossiers traités par le Ministère Public et transmis à la Chambre d'Accusation du siège 2 nd degré de 2019 à 2023	36
Tableau N°29 : Evolution des dossiers parvenus au secrétariat de la CSCA 2 nd degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023.....	36
Tableau N°30: Evolution des demandes d'interdiction de sortie du territoire parvenues au secrétariat du Parquet général 2 nd degré du PAC Antananarivo de 2019 à 2023.....	37
Tableau N°31: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre correctionnelle du siège 2 nd Degré PAC Antananarivo de 2019 à 2023.....	37
Tableau N°32: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre d'accusation 2 nd degré PAC Antananarivo de 2019 à 2023.....	38

Tableau N°33: Evolution des arrêts rendus au niveau CSCA du siège 2 nd degré PAC Antananarivo de 2019 à 2023.....	38
Tableau N°34: Evolution des arrêts rendus par la Cour Criminelle Ordinaire du PAC 2 nd degré Antananarivo de 2019 à 2023.....	39
Tableau N°35: Evolution de montant des amendes prononcées du siège 2 nd degré de 2021 à 2023 (montant en Milliard d'Ariary.....)	39
Tableau N°36 : Etat des affaires entrées au parquet près le PAC 1 ^{er} degré Mahajanga durant l'année 2023	40
Tableau n°37: Evolution de la saisine du Parquet 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga.....	40
Tableau N°38 le nombre de personnes mises en examen, voies de poursuite et décision sur la liberté en 2023.....	40
Figure N° 7 : la Répartition des dossiers au niveau du Parquet du PAC 1 ^{er} degré Mahajanga selon les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2023.....	41
Tableau N°40 : Situation de dossiers jugées au niveau du tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga au cours de l'année 2023.....	45
Tableau N°41: evolution des décisions rendues par le Tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga de 2020 jusqu'en 2023.....	45
Tableau N°42 : la situation des personnes jugées du tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga pour l'année 2023.....	45
Tableau N°43: Evolution de nombre des personnes jugées, relaxées et condamnées du tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga depuis l'année 2021	46
Tableau N°44 : la situation des condamnations prononcées par le tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga pour l'année 2023	46
Tableau N°45: Evolution peines principales prononcées par le tribunal correctionnel 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga de 2019 à 2023	47
Tableau N°46: Evolution des demandes de mise en liberté provisoire au niveau de la CDP du PAC Mahajanga de 2020 à 2023	47
Tableau N°47: Evolution de la saisine de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs du Siège 1 ^{er} Degré du PAC Mahajanga de 2020 à 2023.....	48
Tableau N°48: Evolution de procédure d'opposition de saisies et gels de la CSCA du Siège 1 ^{er} Degré du PAC Mahajanga de 2020 à 2023.....	48
Tableau N° 49: Evolution des biens saisis de la CSCA du siège 1 ^{er} degré du PAC Mahajanga.....	48
Tableau N°50: Etat d'exécution des décisions de gel, de saisie et confiscation du PAC Mahajanga à l'ARAI en 2023.....	49
Tableau N°51: Montant de fonds gelés par l'ARAI en 2023	49
Tableau N°52: Etat des dossiers au niveau des cabinets d'instruction du PAC Mahajanga au cours de l'année 2023	49
Tableau N°53: Evolution des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction du PAC Mahajanga de 2019 à 2023	50
Tableau N°54: Evolution des affaires correctionnelles traitées au niveau du Ministère Public PAC 2 nd degré Mahajanga de 2021 à 2023	50
Tableau N°55: Situation des affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2 nd degré Mahajanga d l'année 2023.....	51
Tableau N°56: Evolution des affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2 nd degré Mahajanga de 2021 à 2023.....	51
Tableau N° 56 : Evolution des dossiers traités par le Ministère Public et transmis à la Chambre d'Accusation du siège 2 nd degré Mahajanga de 2021 à 2023	51
Tableau N°57 : Evolution des dossiers parvenus au secrétariat de la CSCA Parquet général 2 nd degré du PAC Mahajanga de 2019 à 2023	52
Tableau N°58: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre correctionnelle du siège 2 nd Degré PAC Mahajanga de 2019 à 2023.	52
Tableau N°59: Evolution des arrêts rendus au niveau de la chambre d'accusation 2 nd degré PAC Antananarivo de 2021 à 2023	53
Tableau N°60: Evolution des arrêts rendus au niveau CSCA du siège 2 nd degré PAC Mahajanga de 2019 à 2023	53
Tableau N°61: Evolution des arrêts rendus par la Cour Criminelle Ordinaire du PAC 2 nd degré Mahajanga de 2021 à 2023.....	54
Tableau N°62: Etat d'exécution des décisions judiciaires transmis à l'ARAI en 2023	56
Tableau N°63: Etat d'exécution des décisions de gel, de saisie et confiscation à l'ARAI en 2023.....	56
Tableau N°64: Montant de fonds gelés par l'ARAI en 2023	56
Tableau N°65 : Evolution des quelques indicateurs principaux des PTA 2023 de la DCN/PACs.....	59

LISTE DES FIGURES

Figure N°1 : Compétences des PACs	7
Figure N°2 : les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2023	24
Figure N°3: répartition des affaires selon les modes de poursuites prises par le Ministère Public durant l'année 2023.....	25
Figure N°4 : les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2023	26
Figure N°5: les infractions de la compétences du PAC traitées au cours de l'année 2023.....	27
Figure N°6: la répartition des prévenus du Parquet du PAC 1 ^{er} degré PAC Antananarivo selon les catégories socio-professionnelles pour l'année 2023	28
Figure N° 8: répartition des affaires réglées au niveau du parquet 1 ^{er} degré près du PAC Mahajanga durant l'année 2023	42
Figure N° 9: les infractions de la compétences du PAC traitées au cours de l'année 2023.....	43
Figure N° 10: la répartition des personnes impliquées du Parquet du PAC 1 ^{er} degré PAC Mahajanga selon les catégories socio-professionnelles pour l'année 2023	44
Figure N°10 : les indicateurs disponibles – atteints et non atteints de 2021 à 2022	60

LISTE DES ABREVIATIONS

ADD	Appels en Déclaration de Désistement
ARAI	Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption
CA	Cour d'Appel
CCO	CourCriminelle Ordinaire
CDP	Chambre de DétentionPréventive
CITP	Classification Internationale Type des Professions
CPAC	Chaine Pénale Anti-Corruption
CPEAC	Chaine Pénale Economique Anti-Corruption
CSCA	Chambre de Saisie et de Confiscation des Avoirs
CSI	Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
DAF	Direction Administrative et Financière
DBIFA	Direction de la Brigade d'Investigation Financière et d'Audit
DCN	Direction de Coordination Nationale
DDP	Détournements de Deniers Publics
DOS	Dossier d'Opération Suspect
DG	Directeur Général
DGCIS	Direction Générale du Central Intelligence Service
DSISE	Direction du Système d'Information et Suivi-Evaluation
ESAAMLG	Eastern and Southern Africa Anti-Money Laundering Group
FJPA	Frais de Justice Pénale et Assimilée
GABAOA	Groupe Anti-blanchiment en Afrique Orientale et Australe
IACA	International Anti-Corruption Academy
IS	Information Sommaire
IST	Interdiction de Sortie du Territoire
JI	Juge d'Instruction
LCC	Lutte Contre la Corruption
LFI	Loi de Finances Initial
LP	Liberté Provisoire
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MJ	Plan de passation des marchés mis à jour
MP	Ministère Public
MINJUS	Ministère de la Justice

OG	Objectif Global
ONL	Ordonnance de Non-Lieu
OPJ	Officiers de Police Judiciaire
ORCCO	Ordonnance de Renvoi devant la Cour Criminelle Ordinaire
ORTCO	Ordonnance de Renvoi devant le Tribunal Correctionnel
OTPCA	Ordonnance de Transmission des Pièces devant la Chambre d'Accusation
OS	Objectif Spécifique
PAC	Pôle Anti-Corruption
PGCA	Procureur Général du Cour d'Appel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPM	Plan de Passation de Marché
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès-verbaux
RES	Résultat
RCGSC	Registre Central de Gel, Saisie et Confiscation
RPI	Ressources Propres Interne
SAF	Service Administratif et Financier
SAP	Service Administratif et Personnel
SCJ	Sous Contrôle Judiciaire
SOA	Services Opérationnels d'Activités
SFJPA	Service des Frais de Justice Pénale et Assimilée
SS	Service Statistique
SAMIFIN	Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiambola
SIIGAC	Système d'Information Intégré de la Gouvernance et de l'Anti-Corruption

TABLE DES MATIÈRES**PARTIE I : ORGANISATION ET COORDINATION DES PLANS D'ACTIONS**

I.1. La Direction de Coordination Nationale (DCN).....	6
I.1.1. Rappel des Rôles et Missions de la DCN	6
I.1.2. Les compétences territoriaux.....	6
I.2. Les Ressources humaines.....	9
I.2.1. Le personnel de la DCN.....	9
I.2.2. Le personnel judiciaire des PACs.....	9
I.3. Les événements marquants.....	10
I.3.1. Echanges avec des délégations étrangères.....	10
I.3.2. Celebration de la journée africaine pour la lutte contre la corruption.....	11
I.3.3. Collaboration entre les systèmes anti-corruption.....	11
I.3.4. Renforcement de l'effectif.....	13
I.3.5. Cérémonies de prestation de serment et installations des magistrats.....	13
I.3.6. Renforcement du capital humain	15
I.3.7. Réunion de travail.....	17

PARTIE II : GESTION BUDGÉTAIRE ET SOUTIEN LOGISTIQUE DES PAC

II.1. La Gestion Budgétaire	19
II.1.1. Les allocations budgétaires de la DCN/PAC	19
II.1.2. Les Réalisations du budget de fonctionnement	19
II.1.3. Les Frais de justice pénale et assimilés (FJPA)	19
II.1.4. Les activités de la PRMP	19
II.2. Le Soutien Logistique et Organisationnel pour le bon fonctionnement des Pôles Anti-corruption	20
II.2.1. Les acquisitions de la DCN/PAC sur ressources propres internes	20
II.2.2. Les dotations des Partenaires Techniques et Financiers	20
II.3. Récapitulation du soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	21

PARTIE III : LES RÉALISATIONS DES PAC

III.1. Les Activités du PAC 1 ^{er} degré ANTANANARIVO	23
III.1.1. Activités du Parquet près le PAC Premier Degré.....	23
III.1.2. Sources des Procès-verbaux transmis au parquet durant l'année 2023.....	24
III.1.3. Répartition des dossiers selon les modes de poursuite appliquées par le Parquet 1 ^{er} degré du PAC Antananarivo au cours de l'année 2023	24
III.1.4. Situation des dossiers transmis aux OPJ et les administrations spécialisées	25
III.1.5. Les principales infractions déferées au parquet au cours de l'année 2023	26
III.1.6. Répartition des prévenus selon les catégories professionnelles	27
III.1.7. Montant approximatif des flux financiers mis en jeu en matière de DDP au niveau du parquet Antananarivo.....	28

III.1.2. Activités du Siège du PAC Premier Degré.....	29
III.1.2.1. Décisions rendues au niveau du tribunal correctionnel du 1 ^{er} degré	29
III.1.2.2. Les condamnations	29
III.1.2.3. Peines prononcées par le tribunal correctionnel 1 ^{er} degré PAC Antananarivo	30
III.1.2.4. Les dossiers traités au niveau de la Chambre de Détention Préventive (CDP)	31
III.1.2.5. Situation des saisines au niveau de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA).....	31
III.1.2.6. Réalisations au niveau des Cabinets d'Instruction	34
III.1.3. La saisine du Ministère Public près le PAC Second Degré	35
III.1.3.1. Les affaires correctionnelles	35
III.1.3.2. Les affaires criminelles	35
III.1.3.3. Les affaires criminelles enrôlées devant la CCO	35
III.1.3.4. Les dossiers traités par le Ministère Public du 2 nd degré et transmis à la Chambre d'Accusation	36
III.1.3.5. Les dossiers transmis par le Ministère Public à la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) 2 nd Degré Antananarivo	36
III.1.3.6. Les mesures d'interdiction de sortie du territoire.....	37
III.1.4. Les Activités du Siège du PAC Second Degré Antananarivo	37
III.1.4.1. La Chambre Correctionnelle	37
III.1.4.2. La Chambre d'Accusation	37
III.1.4.3. Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du siège 2 nd degré PAC Antananarivo	38
III.1.4.4. La Cour Criminelle Ordinaire	39
III.1.4.5. Les amendes prononcées par le siège 2 nd degré.....	39
III.2. Activités du PAC MAHAJANGA.....	40
III.2.1. Activités du Parquet près le PAC Premier Degré.....	40
III.2.2. Sources des Procès-verbaux transmis au parquet près le PAC Mahajanga durant l'année 2023	41
III.2.3. Les modes de poursuite prises pour le Parquet 1 ^{er} degré du - PAC Mahajanga au cours de l'année 2023.....	42
III.2.4. Les principales infractions déferées au parquet au cours de l'année 2023	43
III.2.5. Répartition des prévenus selon les catégories professionnelles.....	44
III.2.6. Montant approximatif des flux financiers mis en jeu en matière de DDP au niveau du parquet Mahajanga	44
III.3. Activités du Siège du PAC Premier Degré Mahajanga	45
III.3.1. Décisions rendues au niveau du tribunal correctionnel du PAC Mahajanga	45
III.3.2. Les condamnations	45
III.3.3. Peines prononcées par le tribunal correctionnel du PAC Mahajanga	46
III.3.4. Les dossiers traités au niveau de la Chambre de Détention Préventive (CDP) du PAC Mahajanga.....	47
III.3.5. Situation des saisines au niveau de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA).....	47
III.3.6. Réalisations au niveau des Cabinets d'Instruction	49
III.4. La saisine du Ministère Public près le PAC Second Degré	50
III.4.1. Les affaires correctionnelles	50

III.4.2. Les affaires criminelles	50
III.4.3. Les dossiers traités par le Ministère Public du 2 nd degré et transmis à la Chambre d'Accusation du siège du PAC 2 nd Degré Mahajanga	51
III.4.4. Dossiers transmis par le Parquet 2 nd degré à la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) 2 nd Degré Mahajanga	52
III.5. Activités du Siège du PAC Second Degré Mahajanga	52
III.5.1. La Chambre Correctionnelle	52
III.5.2. La Chambre d'Accusation	53
III.5.3. La Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du siège 2 nd degré PAC Mahajanga	53
III.5.4. La Cour Criminelle Ordinaire	53
III.6. flux des données entre les systèmes anti-corruption	55
PARTIE IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE SELON LE PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) DES PACS	
IV.1. Les réalisations suivant le PTA	58
IV.2. La disponibilité des indicateurs de l'objectif global et des objectifs spécifiques	60
PARTIE V : LES OBSTACLES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET LES PERSPECTIVES	
V.1. Les obstacles à l'atteinte des objectifs	62
V.2. Les perspectives	63

Ce document a été réalisé par :

Madame RABARIJOHN RIVONANDRIANINA, Coordinatrice Nationale des PACs
 Madame VOLAHANITRA OLIVÀ JUDITH ROMANCIA, Directeur du Système Information et Suivi-Evaluation
 Monsieur RAKOTOMANANA ANDRIAMIHAJA DELPHIN MARIUS, Chef du Service Statistique
 Et toute l'équipe de la DSISE

En étroite collaboration avec:

Madame ANDRIANIAINJAFIHAFY MIARANTILAVINA, Personne Responsable des Marchés Publics
 Madame RAMBELO VOLATINANA SAHOBY, Chef du Siège PAC Second Degré Antananarivo
 Madame RAKOTOMAHAZO PATRICIA ARISOA, Chef du Siège PAC Second Degré Mahajanga
 Madame RASOAHANTA ELYSÉE, Chef du Ministère Public du Second Degré près le PAC Antananarivo
 Madame RANORINE, Chef du Ministère Public du Second Degré près le PAC Mahajanga
 Madame RANDRIANJAFY FELANASOA FERNANDINE, Président du Siège PAC Premier Degré Antananarivo
 Monsieur RAZAFIMAROLAHY ANDRÉ, Président du Siège PAC Premier Degré Mahajanga
 Madame RAHETLAH BAOVOLA, Procureur de la République près le PAC Antananarivo
 Madame RANDRIAMAHEFARILALA RINDRA HARIZO, Procureur de la République près le PAC Mahajanga

© Copyright - DCN-PAC Mars 2024